



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHARENTE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°16-2018-054

PUBLIÉ LE 30 NOVEMBRE 2018

Sommaire

Agence régionale de la santé

- 16-2018-11-20-002 - Arrêté de main levée d'insalubrité d'un immeuble d'habitation sis lieu-dit "Le Burguet" sur la commune de Bréville (2 pages) Page 4
- 16-2018-10-10-005 - Arrête portant composition du sous-comité des transports sanitaires du CODAMUPS et des transports sanitaires (4 pages) Page 7
- 16-2018-11-20-005 - Décision modifiant l'agrément de l'entreprise de transports sanitaires "Ambulance Saint-Amantoise" 1 chemin des Bouchaudières 16330 SAINT-AMANT DE BOIXE (2 pages) Page 12
- 16-2018-11-27-002 - Décision portant renouvellement d'autorisation de mise en œuvre d'un programme d'éducation thérapeutique du patient au CHIP de Cognac (16100) (4 pages) Page 15

Direction départementale des Finances Publiques

- 16-2018-11-29-002 - Délégation du PCE MAJ 291118 (2 pages) Page 20
- 16-2018-11-19-001 - Délégation Pôle gestion fiscale MAJ 19112018 (4 pages) Page 23
- 16-2018-11-20-001 - Fermeture exceptionnelle des SPF 2 et 3 janvier 2019 (1 page) Page 28
- 16-2018-11-29-001 - Fermetures exceptionnelles des services de la DDFIP 16 en 2019 (1 page) Page 30

Direction Départementale des Territoires de la Charente

- 16-2018-11-05-009 - KM_C284e-20181120151831 (6 pages) Page 32

Direction régionale des douanes

- 16-2018-11-20-006 - décision de fermeture définitive de trois débits de tabac dans le département de la Charente (1 page) Page 39

DREAL NOUVELLE-AQUITAINE

- 16-2018-11-15-006 - Décision n°2018-14/16/ElecTrans-L162-APO approuvant le projet d'ouvrage de réhabilitation de la ligne aérienne à 225 000 volts Fléac-Sanilhac sur la commune de La Couronne (2 pages) Page 41

Préfecture

- 16-2018-11-20-003 - 2018-11-20-arrete-suppression-regie (2 pages) Page 44
- 16-2018-11-20-004 - 2018-11-20-arrete-suppression-regisseur (2 pages) Page 47
- 16-2018-11-27-006 - Arrêté accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement - Alain MENNETEAU (1 page) Page 50
- 16-2018-11-27-004 - Arrêté accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement - Cyrille DEBARD (1 page) Page 52
- 16-2018-11-27-005 - Arrêté accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement - Dimitri PARTHONNAUD (1 page) Page 54
- 16-2018-11-27-001 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur agricole - Promotion du 1er janvier 2019 (3 pages) Page 56

16-2018-11-21-001 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur du travail - Promotion du 1er janvier 2019 (52 pages)	Page 60
16-2018-11-28-001 - Arrêté portant dissolution de l'association syndicale autorisée de gestion forestière des belettes 16210 RIOUX-MARTIN (2 pages)	Page 113
16-2018-11-27-003 - Arrêté portant nomination des conseillers techniques départementaux en spéléologie (2 pages)	Page 116
16-2018-11-21-004 - Avis d'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'ouvrier principal de 2ème classe de la fonction publique hospitalière (2 pages)	Page 119
16-2018-11-16-001 - Décision n° 2018-62 portant délégation de signature - Direction des affaires financières, du contrôle de gestion, de la contractualisation et des affaires juridiques - Centres hospitaliers d'Angoulême, de Ruffec, de La Rochefoucauld et EHPAD d'Aigre. (4 pages)	Page 122
16-2018-11-26-001 - décision n° 2018-63 - portant délégation de signature - Le Directeur du centre Hospitalier d'Angoulême (2 pages)	Page 127
UD DIRECCTE	
16-2018-11-21-002 - Arrêté d'agrément SAP815104609 (2 pages)	Page 130
16-2018-11-21-003 - Récépissé de déclaration SAP815104609 (2 pages)	Page 133
16-2018-11-15-007 - Récépissé de déclaration SAP839642485 (2 pages)	Page 136

Agence régionale de la santé

16-2018-11-20-002

Arrêté de main levée d'insalubrité d'un immeuble
d'habitation sis lieu-dit "Le Burguet" sur la commune de
Bréville

PRÉFECTURE DE CHARENTE

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
Délégation Départementale de la Charente
Pôle santé publique et environnementale

**Arrêté de main levée d'insalubrité
d'un immeuble d'habitation sis lieu-dit «le Burguet»
sur la commune de BREVILLE**

LA PRÉFÈTE DE LA CHARENTE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L.1331-26 et suivants,

Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L.521-1 à L.521-3-2,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2017 déclarant insalubre remédiable un immeuble d'habitation sis lieu-dit « Le Burguet » sur la commune de BREVILLE, parcelle cadastrée AH n°10,

Vu le rapport établi par Marylène COMBA, ingénieur d'études sanitaires à l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, en date du 14 novembre 2018 constatant l'achèvement des travaux de sortie d'insalubrité suite à deux visites sur place effectuées le 20 juin et le 23 octobre 2018. Les travaux ont été exécutés en application de l'arrêté d'insalubrité remédiable susvisé,

Considérant que les travaux ont permis de traiter les causes d'insalubrité mentionnées dans l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2018 et que le logement ne présente plus de risque pour la santé des occupants,

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

A R R E T E

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral du 30 octobre 2017, déclarant insalubre remédiable, un immeuble d'habitation sis lieu-dit «Le Burguet » sur la commune de BREVILLE (16370), parcelle cadastrée AH n°10, propriété du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU BURGNET, ayant son siège social à « le Burguet » 16370 BREVILLE, immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'ANGOULEME sous le n° 317 269 777, représenté par Monsieur PORTET Jean-François, Marie, Henri, né le 21/08/1943 à Saint Sulpice de Cognac (16) et par Madame PORTET, épouse ROY, Pascale, Anne, Marie, Michelle, née le 29/09/1954 à Talence (33) ou leurs ayants-droits, propriété acquise par acte du 05 septembre 1979 par Maître DAVID, notaire à Cognac, publié au Service de Publicité Foncière de Cognac le 02 novembre 1979 (volume 3458 n°22) est abrogé.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire mentionné à l'article 1.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis au maire de la commune de BREVILLE pour affichage en mairie, au procureur de la république, au GIP Charente Solidarités.
Il sera également transmis à l'Agence Nationale de l'habitat (ANAH) ainsi qu'à la chambre départementale des notaires.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié au Service de Publicité Foncière dont dépend l'immeuble à la diligence et aux frais du propriétaire.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Président du Tribunal Administratif de Poitiers (15 rue de Blossac - 86000 Poitiers) dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé devant Monsieur le Préfet de la Charente.

Le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé (Direction générale de la santé- EA 2- 14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP). Le silence gardé pendant plus de quatre mois sur ce recours vaut décision de rejet.

Article 6: La secrétaire générale de la préfecture de la Charente, la sous-préfète de Cognac, le Maire de la commune de BREVILLE, la directrice générale de l'agence régionale de santé, la directrice départementale des territoires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Angoulême, le 20 NOV. 2018

La Préfète

Marie LAJUS

Agence régionale de la santé

16-2018-10-10-005

Arrête portant composition du sous-comité des transports
sanitaires du CODAMUPS et des transports sanitaires

Arrêté n° DD16/PATPS/CODAMUPS-TS/SCOM-TS/2018/10-0028
en date du 10/10/2018

**Portant composition du sous-comité des transports sanitaires
du comité départemental de l'aide médicale urgente,
de la permanence des soins et des transports sanitaires de la Charente**

LA PREFETE de la CHARENTE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**Le DIRECTEUR GENERAL de l'AGENCE REGIONALE de SANTE
NOUVELLE-AQUITAINE**

- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1435-5, L.6314-1, R.6313-1 et suivants ;
- VU** la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation de régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;
- VU** l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;
- VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif, modifié ;
- VU** le décret n° 2010-810 du 13 juillet 2010 relatif au comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires ;
- VU** le décret n° 2012-1131 du 29 novembre 2012 modifiant certaines dispositions réglementaires prises en application de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relatives aux patients à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2015-626 du 5 juin 2015 renouvelant certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
- VU** le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;
- VU** le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Michel LAFORCADE en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé d'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes ;
- VU** le décret du 6 juillet 2018 portant nomination de Madame Marie LAJUS, Préfète de la Charente ;
- VU** le décret n°2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- VU** l'arrêté n° 2018/02/005 en date du 26 février 2018 modifié portant composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires de la Charente ;

VU la décision du Directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature du 3 septembre 2018 publiée au recueil des actes administratifs de la région Nouvelle-Aquitaine ;

SUR proposition des services de la Délégation départementale de l'A.R.S. de la Charente ;

ARRETEMENT

Article 1^{er} : Le sous-comité des transports sanitaires du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires est coprésidé par la préfète ou son représentant et le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant.

Article 2 : La composition du sous-comité des transports sanitaires du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires de la Charente, est fixée comme suit :

1. Le médecin responsable de service d'aide médicale urgente

- M. le Docteur Rémy LOYANT, médecin responsable du SAMU (Centre Hospitalier d'Angoulême), ou son représentant ;

2. Le directeur départemental du service d'incendie et de secours

- M. Jean MOINE, Directeur départemental du service d'incendie et de secours ou son représentant ;

3. Le médecin chef départemental du service d'incendie et de secours

- M. le Lieutenant-Colonel Fabrice COURAUD, médecin-chef départemental du service d'incendie et de secours ou son représentant ;

4. L'officier de sapeurs-pompiers chargé des opérations, désigné par le directeur départemental du service d'incendie et de secours

- M. le Commandant Éric DUPUIS, officier du service d'incendie et de secours ou son représentant ;

5. Les quatre représentants des organisations professionnelles de transports sanitaires désignés à l'article R.6313-1-1

- M. Patrice BATAILLE, représentant la Chambre nationale des services d'Ambulances, (C.N.S.A.) titulaire,
- M. Nicolas LASCAUD, suppléant ;
- M. Hocine ADDI, représentant la Fédération nationale des transports sanitaires, (F.N.T.S.) titulaire,
- Mme Rose-May ROUX, suppléante ;
- M. (en cours de désignation), représentant la Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers (F.N.A.A.), titulaire,
- M. (en cours de désignation) suppléant ;
- M. Yves BERTON, représentant la Fédération Nationale des Ambulanciers Privés de la Charente, (F.N.A.P.), titulaire,
- Mme Ivana IVKOVIC, suppléante ;

6. Le directeur d'un établissement public de santé doté de moyens mobiles de secours et de soins d'urgence
 - M. Stéphane JACOB, Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal du Pays de Cognac, ou son représentant ;
7. Le directeur d'établissement de santé privé assurant des transports sanitaires
 - Sans objet pour la Charente ;
8. Le représentant de l'association départementale des transports sanitaires d'urgence la plus représentative au plan départemental
 - Monsieur Pierre LASCAUD, représentant l'Association Départementale de Transports Sanitaires d'Urgence, titulaire,
 - Mme Christine DOS SANTOS, suppléante ;
9. Trois membres désignés par leurs pairs au sein du comité départemental
 - a. *Deux représentants des collectivités territoriales :*
 - M. Jean-Marc LUSTRAC, maire de Vars,
 - M. Lilian JOUSSON, maire de Louzac Saint-André ;
 - b. *Un médecin d'exercice libéral :*
 - M. le Docteur Laurent CHOTARD,
 - M. le Docteur Pierre-Philippe BRUNET, suppléant ;

Article 3 : Les arrêtés pris antérieurement concernant la composition du sous-comité des transports sanitaires sont abrogés.

Article 4 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou par voie de recours contentieux devant le Tribunal Administratif territorialement compétent et ce dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, à compter de sa publication.

Article 5 : La Secrétaire Générale de la Préfecture de la Charente et l'Adjointe au Directeur de la Délégation départementale de la Charente, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Charente.

Fait à Angoulême, le **10 OCT. 2018**

La Préfète de la Charente,



Marie LAJUS

**Pour le Directeur Général et par délégation,
La Directrice de la Délégation départementale
ARS de la Charente,**



Atika UHEL

Agence régionale de la santé

16-2018-11-20-005

Décision modifiant l'agrément de l'entreprise de transports
sanitaires "Ambulance Saint-Amantoise" 1 chemin des
Bouchaudières 16330 SAINT-AMANT DE BOIXE

portant modification de l'agrément
de l'entreprise de transports sanitaires
« **AMBULANCE SAINT-AMANTOISE** »
1 Chemin des Bouchaudières
16330 SAINT-AMANT DE BOIXE

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

VU les articles L. 6312-1 à L. 6312-5 et R. 6312-1 à R. 6312-43 du code de la santé publique relatifs à l'agrément des transports sanitaires et à l'autorisation de mise en service de véhicules de transports sanitaires terrestres ;

VU le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de Monsieur Michel LAFORCADE en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

VU le décret n° 2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU la décision du Directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 3 septembre 2018 publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine le 3 septembre 2018 ;

VU l'arrêté ministériel du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 24 décembre 1990 portant agrément de l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCE SAINT AMANTOISE » sise à SAINT-AMANT DE BOIXE - 6 Chemin des Grands Champs ;

Considérant le dossier réceptionné le 8 novembre 2018 sollicitant l'accord du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, relatif au rattachement des personnels et au transfert des autorisations de mise en services des véhicules de l'entreprise AMBULANCE SAINT-AMANTOISE du 6 Chemin des Grands Champs au 1 Chemin des Bouchaudières à SAINT-AMANT DE BOIXE ;

Considérant le courrier en date du 15 novembre 2018 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine autorisant le rattachement des personnels et le transfert des trois véhicules sanitaires du 6 Chemin des Grands Champs au 1 Chemin des Bouchaudières à SAINT-AMANT DE BOIXE ;

Considérant que le personnel, les véhicules sanitaires et les installations matérielles des locaux sont conformes à la réglementation ;

DECIDE

ARTICLE 1 : L'agrément de l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCE SAINT-AMANTOISE » sise 1 Chemin des Bouchaudières 16330 SAINT-AMANT DE BOIXE, est modifié comme suit :

<i>Dénomination de la société</i>	<i>Siège social</i>	<i>Gérant de la société</i>
« AMBULANCE SAINT-AMANTOISE » <i>Forme juridique :</i> Société à responsabilité limitée (SARL)	1 Chemin des Bouchaudières 16330 SAINT-AMANT DE BOIXE Numéro agrément : 016095000	M. Laurent BAUDRY

ARTICLE 2 : Cette société comporte les véhicules sanitaires et les personnes suivants :

- **Véhicules sanitaires** : 3 véhicules
 - 1 ambulance catégorie A – « type B »
 - 2 véhicules sanitaires légers
- **Salariés** :
 - 4 Titulaires du DEA/CCA
 - 1 Auxiliaire ambulancier
 - 1 Titulaire de l'AFGSU2

ARTICLE 3 : La présente décision est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou à l'égard des tiers de sa publication, de faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine,
- d'un recours hiérarchique devant Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à Monsieur BAUDRY, à la caisse primaire d'assurance maladie, au SAMU et à l'ATSU de la Charente et publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Charente.

Pour le Directeur général de l'ARS Nouvelle Aquitaine
et par délégation,
La Directrice de la délégation départementale,


Atika UHEL

Agence régionale de la santé

16-2018-11-27-002

Décision portant renouvellement d'autorisation de mise en œuvre d'un programme d'éducation thérapeutique du patient au CHIP de Cognac (16100)

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1161-1, L. 1161-2, L. 1161-4, L. 1162-1, et R. 1161-3 à R. 1161-7 ;

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2010-904 du 02/08/2010 relatif aux conditions d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique du patient ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des Unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de M. Michel LAFORCADE, en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

Vu le décret n°2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu l'arrêté du 14/01/2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 02/08/2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient ;

Vu la décision du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 17 août 2018 ;

Vu la décision portant autorisation de mise en œuvre d'un programme d'éducation thérapeutique du patient délivrée par l'ARS Poitou-Charentes au Centre hospitalier de Cognac le 23 décembre 2010 ;

Vu la demande en date du 13/08/2018, reçue le 21/08/2018, présentée par Monsieur le Directeur du CHIP de Cognac en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation d'un programme d'éducation thérapeutique du patient intitulé « Education thérapeutique diabétique et diététique des patients diabétiques adultes », coordonné par Mme le Dr Marie-Josèphe FLEURET ;

Vu le dossier accompagnant la demande précitée et reconnu complet au 1^{er} octobre 2018 ;

Considérant que le programme d'éducation thérapeutique précité est conforme au cahier des charges mentionné à l'article L. 1161-2 du code de la santé publique, sauf en ce qui concerne la formation « 40 heures », autorisant la dispensation de l'éducation thérapeutique du patient, non détenue par la diététicienne ;

Considérant que ce programme répond aux obligations mentionnées aux articles L. 1161-1 et L. 1161-4 du code de la santé publique, relatives aux incompatibilités et interdictions pour l'élaboration des programmes et leur mise en œuvre ;

Considérant que la composition de l'équipe de ce programme répond aux obligations définies à l'article R. 1161-3 du code de la santé publique ;

Considérant que ce programme répond aux exigences fixées par l'arrêté du 14 janvier 2015, relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et que le promoteur s'est engagé à répondre à ces obligations de formation ;

DECIDE

Article 1 : L'autorisation du 23/12/2010 accordée au CHIP de Cognac pour la mise en œuvre de son programme d'éducation thérapeutique du patient « Education thérapeutique diabétique et diététique des patients diabétiques adultes », coordonné par Mme le Dr Marie-Josèphe FLEURET, est renouvelée à compter du 23 /12/2018.

Article 2 : Cette autorisation est valable pour une durée de quatre ans. Elle peut être renouvelée pour une durée identique sur demande du titulaire adressée au plus tard quatre mois avant sa date d'expiration, par lettre recommandée avec demande d' accusé de réception. Les points d'amélioration attendus par l'ARS sont listés dans la notification jointe à la présente décision et notamment l'attestation délivrée à la diététicienne, dès qu'elle aura fini de compléter sa formation de 40 heures pour dispenser l'ETP ;

Article 3 : Cette autorisation n'induit pas obligatoirement un financement de l'ARS.

Article 4 : Conformément à l'article R. 1161-6 du code de la santé publique, toutes modifications portant sur le changement du coordonnateur mentionné à l'article R. 1161-3, sur les objectifs du programme ou la source de financement du programme sont subordonnées à une autorisation préalable après avoir été notifiées à la direction générale de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine par pli recommandé avec avis de réception. Les autres modifications des éléments de l'autorisation initiale font l'objet d'une déclaration annuelle.

Article 5 : Conformément à l'article L.1161-5, la présente autorisation peut être retirée si le programme ne remplit plus les obligations suivantes :

- Le programme n'est plus conforme au cahier des charges mentionné à l'article L.1161-2 ;
- Les obligations mentionnées aux articles L.1161-1 et L.1161-4 relatives aux incompatibilités et interdictions pour l'élaboration des programmes et leur mise en œuvre ne sont plus respectées ;
- La coordination du programme ne répond plus aux obligations définies à l'article R.1161-3.

Article 6 : Lorsque le programme est mis en œuvre selon des modalités susceptibles de mettre en danger la santé des patients, le Directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine retire l'autorisation accordée.

2

Article 7 : La présente autorisation devient caduque si :

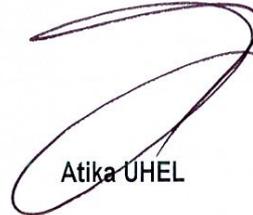
- Le programme n'est pas mis en œuvre dans les douze mois qui suivent sa délivrance ;
- Le programme mis en œuvre ne l'est plus pendant six mois consécutifs.

Article 8 : La présente décision est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification de faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux devant le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ;
- soit d'un recours hiérarchique devant Madame la Ministre des affaires sociales et de la santé,
- soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

A Angoulême le 27 novembre 2018

Pour le Directeur général et par délégation,
La directrice de la délégation départementale,



Atika UHEL

Direction départementale des Finances Publiques

16-2018-11-29-002

Délégation du PCE MAJ 291118

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SOYAUX
POLE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE DEPARTEMENTAL
1 Rue de la Combe CS 72513 SOYAUX
16025 ANGOULEME CEDEX
MÉL. : pole-ice.angouleme@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Laurence BOUILLAUD
Téléphone : 05 45 97.58.56
Courriel : laurence,bouillaud@dgfip.finances.gouv.fr

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Responsable du Pôle de Contrôle et d'Expertise de la Direction Départementale des Finances Publiques de la CHARENTE :

Vu le code général des impôts, et notamment son article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet ;

2°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale ;

3°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA ;

a) dans les limites limite de 15 000 € en matière de décisions contentieuses et 7 500 € en matière de décisions gracieuses, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

NOM – PRENOM	NOM – PRENOM
Mme Marie-Laurence CHAUMONT	M Vincent DELORME
M. Luis GISBERT	Mme Maryfrance FOUGERON
M. Thierry LAFFONT	Mme Josyane LESGOURGUES

b) dans la limite de 10 000 € en matière de décisions contentieuses et 5 000 € en matière de décisions gracieuses, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

NOM – PRENOM	NOM - PRENOM
Mme Patricia CHARANNAT	M. Philippe THEBAUD
Mme Monique ROBLES	

2°) sans limitation de montant, les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, aux agents des finances publiques désignés ci-après :

NOM – PRENOM	NOM - PRENOM
Mme Marie-Laurence CHAUMONT	M Vincent DELORME
M Luis GISBERT	Mme Maryfrance FOUGERON
M. Thierry LAFFONT	Mme Josyane LESGOURGUES
Mme Patricia CHARANNAT	M. Philippe THEBAUD
Mme Monique ROBLES	

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs .

A Soyaux, le 29/11/2018

La Responsable du Pôle de Contrôle et d'Expertise


Laurence BOUILLAUD

Direction départementale des Finances Publiques

16-2018-11-19-001

Délégation Pôle gestion fiscale MAJ 19112018



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DE LA CHARENTE
Contrôle de gestion-Emplois

ANGOULEME, le 19 novembre 2018

3 rue Pierre LABACHOT
CS 12222
16022 ANGOULEME CEDEX

TELEPHONE: 05.45.94. 88.03
Affaire suivie par Isabelle DURU
isabelle.duru@dgfip.finances.gouv.fr

Décision de délégations spéciales de signature pour le pôle métier gestion fiscale

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques de la CHARENTE,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction départementale des finances publiques de la Charente ;

Vu le décret du 11 septembre 2017 portant nomination de M. Jean-Luc ROQUES, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques de la CHARENTE;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 21 septembre 2017 fixant au 1^{er} janvier 2018 la date d'installation de M. Jean-Luc ROQUES dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques de la CHARENTE;

Vu les décrets n°2010-982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 990 du 26 août 2010, publiés au Journal Officiel le 28 août 2010, relatifs aux statuts particuliers des personnels de la direction générales des finances publiques;

Vu la note du 7 juillet 2011 et ses annexes concernant la mise en œuvre au 1^{er} septembre 2011 du reclassement statutaire des agents de catégorie A, B et C dans les corps fusionnés de la Direction générale des finances publiques

Décide :

Article 1 : À compter du 1^{er} septembre 2018, délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service hors décisions contentieuses ou gracieuses, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à ... :

A-Pour la division Animation de la Fiscalité

Patrick BOSCH, Inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, responsable de la division, pour tous les actes relatifs à la gestion de la division.

Pour l' Animation de la Fiscalité :

- Laurence BENOIT Nathalie LELONG et Louis GARRIDO, inspecteurs des finances publiques,
- Philippe MAZEAU, contrôleur des finances publiques.

B-Pour la division Contrôle fiscal-Affaires juridiques :

- Cécile DUPONT, inspectrice principale des finances publiques
- Jean-Pierre CHAPPERT, inspecteur des finances publiques
- Eric LAVAUD, contrôleur principal des finances publiques
- Madeleine CONSTANT, inspectrice des finances publiques
- Maryse DESNOS, inspectrice des finances publiques
- Karl ESPARZA, inspecteur des finances publiques
- Christiane DE PINHO, contrôleur principale des finances publiques
- Marie-Christine LAVAUZELLE, contrôleur principale des finances publiques

C-Pour la division Recouvrement :

Valéry VIORNEY, Inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, responsable de la division, reçoit mandat de :

- me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, tous les actes relatifs à ma gestion qui se rattachent à sa division ;
- présenter devant les juridictions administratives ou judiciaires des requêtes, mémoires, conclusions ou observations ;

-Pour l'animation du recouvrement :

Stéphanie BAYLET, Liliane HEBRARD et Frédéric GUILBAUD, inspecteurs des finances publiques reçoivent délégation spéciale pour signer tout document administratif (bordereaux d'envoi, télécopies aux postes comptables et accusés réception) en rapport avec les activités dont ils ont la charge.

Article 2 : A compter du 1^{er} septembre 2018, délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

-Pour la division Recouvrement / Service produits divers :

Valéry VIORNEY, Inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, responsable de la division, reçoit pouvoir de signer :

- les décisions d'octroi de délais de paiement pour les dettes inférieures ou égales à 50 000 €
- les décisions de remises gracieuses d'un montant inférieur ou égal à 5 000 €

Frédéric GUILBAUD, inspecteur des finances publiques, responsable du service, et Serge RENOUX, contrôleur principal des finances publiques reçoivent délégation spéciale pour signer :

- les déclarations de recettes, de consignations et les récépissés,
- les bordereaux d'envoi, accusés de réception, demandes de renseignements,
- les copies conformes de documents relatifs au service.

De plus, il est précisé que Frédéric GUILBAUD est habilité à signer les déclarations de créances en matière de procédures collectives, les délais de paiement à hauteur de 10 000 € pour les délais inférieurs ou égaux à une année, les décisions de remise de majoration à hauteur de 1000 € ainsi que les mises en demeure et les demandes de poursuites par voie de saisie.

M. Serge RENOUX est habilité à signer les déclarations de créances en matière de procédures collectives, les délais de paiement à hauteur de 5000 € pour les délais inférieurs ou égaux à 6 mois et les décisions de remise de majoration à hauteur de 500 €.

Article 3 : A compter du 19 novembre 2018, la division recouvrement est chargée de l'accueil physique de la DDFIP.

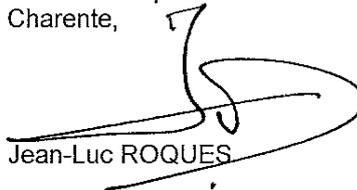
Valéry VIORNEY, Inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, Stéphanie BAYLET, Frédéric GUILBAUD et Lilliane HEBRARD inspecteurs des finances publiques, Serge RENOUX, contrôleur principal des finances publiques et Fabienne MATARD agente administrative principale des finances publiques reçoivent mandat spécial pour signer :

- . les accusés de réception,
- . les lettres de voiturage pour les marchandises livrées

Article 4 : L'arrêté du 30 Août 2018 est abrogé.

Article 5 : Le présent arrêté prend effet le 19 novembre 2018 et sera publié au recueil des actes administratifs.

L'Administrateur Général des Finances Publiques,
Directeur Départemental des Finances Publiques de la
Charente,



Jean-Luc ROQUES

Direction départementale des Finances Publiques

16-2018-11-20-001

Fermeture exceptionnelle des SPF 2 et 3 janvier 2019



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE
LA CHARENTE
3 rue Pierre LABACHOT

ANGOULEME, le 19 novembre 2018

CS 12222
16022 ANGOULEME CEDEX
TELEPHONE: 05.45.94. 88.03

Affaire suivie par Isabelle DURU
isabelle.duru@dgfip.finances.gouv.fr

**Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public
des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de la Charente**

Le directeur départemental des finances publiques de la Charente,

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 portant délégation de signature en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de la Charente ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

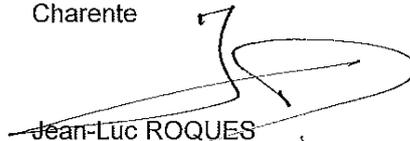
Les services chargés de la publicité foncière et de l'enregistrement d'Angoulême seront exceptionnellement fermés au public les 2 et 3 janvier 2019.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service précité.

Fait à Angoulême, le 19 novembre 2018.

Par délégation du Préfet,
Le directeur départemental des finances publiques de la
Charente



Jean-Luc ROQUES


**MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS**

Direction départementale des Finances Publiques

16-2018-11-29-001

Fermetures exceptionnelles des services de la DDFIP 16 en
2019



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE
LA CHARENTE
3 rue Pierre LABACHOT
Contrôle de gestion-Emplois
CS 12222
16022 ANGOULEME CEDEX
TELEPHONE: 05.45.94. 88.03

Affaire suivie par Isabelle DURU
isabelle.duru@dgfip.finances.gouv.fr

**Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public
des services de la direction départementale des finances publiques de la Charente**

Le directeur départemental des finances publiques de la Charente,

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 portant délégation de signature en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de la Charente ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Les services de la direction départementale des finances publiques du département de la Charente seront fermés à titre exceptionnel :

- le vendredi 31 mai 2019
- le vendredi 16 août 2019

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture .

Fait à Angoulême, le 29/11/2018

Par délégation du Préfet,
Le directeur départemental des finances publiques de la
Charente

Jean-Luc ROQUES

**MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS**

Direction Départementale des Territoires de la Charente

16-2018-11-05-009

KM_C284e-20181120151831

*arrêté portant modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Charente*



PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Direction départementale des territoires
Service Eau Environnement Risques

Arrêté N° ... portant modification de la composition de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Charente

La Préfète de la Charente
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de l'Environnement, notamment les articles L.212-4 et R.212-29 à R. 212-48 ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2011108-0004 du 18 avril 2011 fixant le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Charente et désignant le préfet de la Charente responsable de l'élaboration de ce SAGE ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 29 janvier 2016 portant modification du périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux « Charente » dans le département de la Charente-Maritime ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2011158-0002 du 07 juin 2011 portant constitution de la CLE du SAGE Charente ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2014349-0012 du 15 décembre 2014 portant modification de la composition de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Charente ;

Vu l'arrêté préfectoral du 09 octobre 2015 portant modification de la composition de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Charente ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 mai 2016 portant modification de la composition de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Charente ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16.20170810001 du 10 août 2017 portant renouvellement de la composition de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Charente ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2018 portant modification de la composition de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Charente ;

Vu le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour Garonne approuvé le 1er décembre 2015 ;

VU l'arrêté du 27 août 2018 donnant délégation de signature à Madame Delphine Balsa, Secrétaire Générale de la préfecture de la Charente ;

Considérant que l'association du groupement de valorisation des étangs charentais a été dissoute le 6 janvier 2012 ;

Considérant que l'association de concertation pour l'irrigation et la maîtrise de l'eau de la Charente Maritime est devenue Aquanide 17 ;

Considérant que le représentant du conseil départemental de Charente Maritime est M. Christian Branger et non Granger ;

Sur proposition de la directrice départementale des territoires de la Charente ;

ARRÊTE

Article 1 :

L'article 2 de l'arrêté préfectoral n° 16.20170810001 du 10 août 2017 portant renouvellement de la composition de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Charente (SAGE) Charente est modifié comme suit :

1 – Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (44 membres) :

- Représentants du Conseil Régional NOUVELLE AQUITAINE

Monsieur Benoît BITEAU
Monsieur Jacky EMON
Monsieur Stéphane TRIFILETTI
Monsieur Daniel SAUVAITRE

- Représentants des Conseils Départementaux :

CHARENTE	Madame Marie Henriette BEAUGENDRE Madame Maryse LAVIE-CAMBOT
CHARENTE-MARITIME	Monsieur Christian BRANGER Monsieur Alexandre GRENOT
DEUX-SEVRES	Monsieur Bernard BELAUD
VIENNE	Monsieur Jean-Olivier GEOFFROY
DORDOGNE	Monsieur Pascal BOURDEAU
HAUTE-VIENNE	Monsieur Philippe BARRY

- Représentant du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin

Monsieur Francis SOULAT, délégué du parc naturel régional Périgord-Limousin

- Représentant de l'Établissement Public Territorial de la Charente (EPTB)

Madame Catherine PARENT, déléguée de l'EPTB Charente

- Représentants des maires :

CHARENTE	<p>Monsieur Jean-Claude COURARI, maire de BALZAC Monsieur Lilian JOUSSON, maire de LOUZAC SAINT ANDRE Madame Eliane REYNAUD, adjoint au maire de TOUVRE Monsieur Michel FOUCHIER, maire délégué, adjoint au maire de GENAC-BIGNAC Monsieur Jean-Jacques CATRAIN, maire d'ALLOUE Monsieur Jean-Marcel VERGNION, conseiller municipal de SAINT-SORNIN Monsieur Mickaël VILLEGIER, adjoint au maire de CHATEAUNEUF Monsieur Michel DELAGE, maire de FEUILLADE Monsieur Franck BONNET, maire de SAINT-FRAIGNE Monsieur Claude GUINET, conseiller municipal de COGNAC</p>
CHARENTE-MARITIME	<p>Monsieur Bernard MAINDRON, maire d'ALLAS-CHAMPAGNE Monsieur Alain MARGAT, maire de CORME-ROYAL Monsieur Grégory GENDRE, maire de DOLUS D'OLERON Monsieur Jean-Marie PETIT, maire de HIERS-BROUAGE Monsieur Jean-Louis LEONARD, maire de CHATELAILLON PLAGE Monsieur Alain BURNET, maire de L'ILE D'AIX Madame Michèle BAZIN, maire de SAINT AGNANT Monsieur Sylvain BARREAU, maire de PORT D'ENVAUX Monsieur Jean-Yves ROUSSEAU, adjoint au maire de SURGERES</p>
VIENNE	Monsieur Lionel BRUNET, adjoint au maire de CHATAIN
DEUX-SEVRES	Monsieur Jacques QUINTARD, maire de COUTURE D'ARGENSON
DORDOGNE	Monsieur Alain LAPEYRONNIE, maire de LE BOURDEIX
HAUTE-VIENNE	Monsieur Raymond VOUZELLAUD, maire de CHERONNAC

- Représentants des établissements publics locaux :

Syndicat Mixte pour la Boutonne (SYMBO)	Monsieur Frédéric EMARD, président
Syndicat Mixte d'Accompagnement du SAGE de la Seudre (SMASS)	Monsieur Maurice-Claude DESHAYES, délégué
Charente Eaux (16)	Monsieur Michel SICARD, délégué
Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime (17)	Monsieur Christian DUGUE, vice-président
Syndicat du Bassin versant du Né	Monsieur Alain TESTAUD, président
Syndicat Mixte du Bassin de l'Antenne (SYMBA)	Monsieur Jacques SAUTON, président
Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO)	Monsieur Bruno BESSAGUET, vice-président

2. Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers des organisations professionnelles et des associations concernées (25 membres)

- Représentants des chambres d'agriculture :

Monsieur le président de la chambre d'agriculture de la Charente ou son représentant,

Monsieur le président de la chambre d'agriculture de la Charente-Maritime ou son représentant,

- Représentants des irrigants :

Monsieur le président d'AQUANIDE 16 ou son représentant,

Monsieur le président d'AQUANIDE 17 ou son représentant,

- Représentant des Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC), Monsieur le président de COGESTEAU ou son représentant,
- Monsieur le président de la fédération régionale de l'agriculture biologique (FRAB) de Nouvelle-Aquitaine ou son représentant,
- Monsieur le président du syndicat de la propriété rurale et agricole de Charente-Maritime ou son représentant,
- Monsieur le président du bureau national interprofessionnel du Cognac ou son représentant,
- Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie régionale de Nouvelle-Aquitaine ou son représentant,
- Monsieur le président de France Hydroélectricité ou son représentant,
- Monsieur le président de l'union des marais de Charente-Maritime ou son représentant,
- Monsieur le président du centre national de la propriété forestière délégation de Nouvelle-Aquitaine ou son représentant,
- Monsieur le président de l'association des moulins de Charente ou son représentant,
- Monsieur le président de l'association des riverains de la Charente et de ses affluents ou son représentant,
- Monsieur le président de la fédération départementale de la Charente pour la pêche et la protection du milieu aquatique ou son représentant,
- Monsieur le président de la fédération départementale de la Charente-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique ou son représentant,

- Monsieur le président du comité local des pêches maritimes et des élevages marins de Marennes-Oléron ou son représentant,
- Monsieur le président de l'association départementale des pêcheurs professionnels en eau douce de la Charente-Maritime ou son représentant,
- Monsieur le gérant des piscicultures BELLET ou son représentant
- Monsieur le président du comité régional de la conchyliculture de Poitou-Charentes ou son représentant,
- Monsieur le président du conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes ou son représentant,
- Monsieur le président de la ligue de protection des oiseaux ou son représentant,
- Monsieur le président de Poitou-Charentes Nature ou son représentant,
- Monsieur le président de l'union fédérale des consommateurs - que choisir de Poitou-Charentes ou son représentant
- Monsieur le président du comité régional olympique et sportif de Nouvelle-Aquitaine ou son représentant

3. Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics intéressés (13 membres)

- Monsieur le préfet de la région Occitanie, préfet coordonnateur de bassin Adour-Garonne ou son représentant,
- Monsieur le préfet du département de la Charente, préfet coordonnateur du sous-bassin Charente ou son représentant,
- Monsieur le directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne ou son représentant,
- Monsieur le directeur départemental des territoires de la Charente ou son représentant,
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Charente-Maritime ou son représentant,
- Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle Aquitaine ou son représentant,
- Monsieur le directeur départemental des territoires de la Dordogne ou son représentant,
- Monsieur le directeur départemental des territoires de la Haute-Vienne ou son représentant,
- Monsieur le directeur de l'agence régionale de santé de Nouvelle Aquitaine ou son représentant,

- Monsieur le délégué interrégional de l'Agence Française de la Biodiversité, ou son représentant, pour deux membres,
- Monsieur le président du conservatoire du littoral et des rivages lacustres ou son représentant,
- Monsieur le directeur du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et la mer des pertuis ou son représentant.

Article 2 :

L'article 2 de l'arrêté du 2 juillet 2018 est abrogé.

Article 3 :

Les autres dispositions de l'arrêté du 2 juillet 2018 restent inchangées.

Article 4 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Dordogne et de la Haute-Vienne.

Il sera mis à la disposition du public sur le site internet de chaque préfecture concernée ([www.\(département\).gouv.fr](http://www.(département).gouv.fr)) ainsi que sur le site GESTEAU (<http://www.gesteau.eaufrance.fr>) agréé par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Article 5 :

Madame et messieurs les secrétaires généraux des préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de la Dordogne et de la Haute-Vienne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'ensemble des membres de la commission.

Angoulême, le 05 NOV. 2018

La préfète

Pour la Préfète et par délégation,
La Secrétaire Générale,



Delphine Balsa

En cas de contestation de la présente décision, il est possible d'effectuer :

- soit un recours gracieux auprès de Madame la préfète de la Charente dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification de la décision ;
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de la date de notification de la décision.

Ces recours n'ont pas d'effet suspensif sur l'exécution de la présente décision.

Direction régionale des douanes

16-2018-11-20-006

décision de fermeture définitive de trois débits de tabac
dans le département de la Charente

fermeture définitive de débits de tabac à Sers, Voeuil-et-Giget et Saint-Christophe

**DÉCISION DE FERMETURE DÉFINITIVE
DE TROIS DÉBITS DE TABAC ORDINAIRES PERMANENTS
DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE (16)**

Le directeur interrégional des douanes et droits indirects de Nouvelle Aquitaine

Vu l'article 568 du code général des impôts ;

Vu le décret n°2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés, et notamment son article 37 ;

Considérant la situation du réseau local des débitants de tabac ;

Considérant que la Chambre syndicale départementale des buralistes de la Charente a été régulièrement informée ;

DÉCIDE

la fermeture définitive des trois débits de tabac ordinaires permanents suivants :

- débit n°1600292Z sis au bourg à **SERS (16410)** ;
- débit n°1600518J sis 19, rue du Tivoli à **VOEUIL ET GIGET (16400)** ;
- débit n°1600613B sis 16, place de l'église à **SAINT CHRISTOPHE (16420)**.

Fait à Poitiers, le 20 novembre 2018,

p/Le Directeur Interrégional des douanes et droits indirects à Bordeaux,

Le chef du pôle action économique de Poitiers,



Jean-Noël Navarro

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de POITIERS [*Hôtel Gilbert - 15 rue Blossac - BP 541 - 86020 POITIERS CEDEX*] dans les deux mois suivant la date de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

DREAL NOUVELLE-AQUITAINE

16-2018-11-15-006

Décision n°2018-14/16/ElecTrans-L162-APO approuvant
le projet d'ouvrage de réhabilitation de la ligne aérienne à
225 000 volts Fléac-Sanilhac sur la commune de La
Couronne



PREFECTURE DE LA CHARENTE

*Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine
Service Environnement Industriel - Département Energie, Sol, Sous-sol - Division Energie
Site de Limoges - Immeuble Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 53218 87032 Limoges cedex 1*

DÉCISION

n° 2018-14/16/ElecTrans-L162-APO

approuvant le projet d'ouvrage de réhabilitation de la ligne aérienne à 225 000 volts Fléac – Sanilhac, déplacement du support n°22, situé sur la commune de La Couronne.

**La Préfète de la Charente,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code de l'énergie livre III, titre II, chapitre III ;

Vu le code de l'urbanisme, article R425-29-1 ;

Vu l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 août 2018, portant délégation de signature, pour le département de la Charente, à Mme Alice-Anne MEDARD, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la décision du 29 août 2018 de la Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, de subdélégation de signature pour le département de la Charente ;

Vu la demande de RTE Réseau de Transport d'Électricité en date du 23 août 2018, relative à l'approbation du projet d'ouvrage de réhabilitation de la ligne aérienne à 225 000 volts Fléac – Sanilhac situé sur la commune de La Couronne ;

Vu les résultats de la consultation du maire et des services concernés par le projet, ouverte le 1^{er} octobre 2018 ;

Vu les réponses de RTE Réseau de transport d'électricité en date du 7 novembre 2018 aux remarques et recommandations formulées par les services, le maire et les gestionnaires des domaines publics ;

Considérant que les avis émis dans le cadre de la consultation ne mettent pas en cause le projet et que RTE Réseau de transport d'électricité s'est engagé à prendre en considération les remarques et recommandations exprimées dans les avis émis dans le cadre de la consultation ;

Considérant que le Service interministériel départemental de défense et protection civile de la Charente, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine, la délégation territoriale de l'Agence régionale de santé, la Chambre d'agriculture, la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, GRDF direction réseaux ouest et le Maire de La Couronne n'ont pas émis d'avis dans le délai imparti et qu'en conséquence leurs avis sont réputés favorables au projet ;

Considérant que les travaux prévus par le projet sont nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes et pour assurer la continuité du service public de transport d'électricité ;

DÉCIDE

Article 1 : Est approuvé le projet d'ouvrage de réhabilitation de la ligne aérienne à 225 000 volts Fléac – Sanilhac, déplacement du support n°22, situé sur la commune de La Couronne, présenté par RTE Réseau de Transport d'Électricité.

Article 2 : RTE Réseau de transport d'électricité se conformera aux dispositions des décrets et arrêtés en vigueur, aux règlements de voirie et respectera ses engagements exprimés en réponse aux avis émis par les services et les gestionnaires des domaines publics.

Article 3 : La présente décision sera affichée pendant deux mois, sur les emplacements réservés à la communication officielle, dans la commune de La Couronne par le Maire qui adressera le certificat d'affichage correspondant à la Directrice régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine (Division énergie - CS 53218, 22 rue des Pénitents Blancs, 87032 Limoges cedex 1).

Article 4 : La présente décision sera notifiée à RTE Réseau de Transport d'Électricité

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois :

- soit d'un recours administratif gracieux devant la Préfète de la Charente,
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Poitiers.

Article 6 : Le Secrétaire général de la Préfecture de la Charente, la Directrice Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, le Maire de La Couronne et RTE Réseau de transport d'électricité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Charente.

Fait à Limoges, le 15 novembre 2018

Pour la préfète et par délégation,
la directrice régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement et par subdélégation,
le chef de la division énergie.



Serge DESCORNE

Notifiée à RTE Réseau de transport d'électricité - Nantes

Copie transmise à :

- M. le Chef du Service interministériel départemental de défense et protection civile de la Charente,
- M. le Chef du Bureau de l'urbanisme, préfecture de la Charente,
- M. le Directeur de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Charente,
- M. le Directeur de l'Établissement du Service d'Infrastructure de la Défense de Bordeaux,
- M. le Directeur départemental des services d'Incendie et de Secours de la Charente,
- M. le Directeur d'Orange, Direction Qualité Maintenance Réseaux,
- M. le Délégué territorial de l'Agence régionale de santé,
- M. le Directeur départemental des territoires de la Charente,
- M. le Président de la Chambre d'agriculture de la Charente,
- M. le Directeur régional des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine,
- M. le Directeur du Service National d'Ingénierie Aéroportuaire,
- M. le Directeur de GRTgaz région centre-atlantique,
- M. le Directeur de GRDF,
- M. le Maire de La Couronne,
- M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine, Unité bi-départementale de Charente / Vienne.

Préfecture

16-2018-11-20-003

2018-11-20-arrete-suppression-regie

*portant suppression de la régie d'État de la police municipale instituée auprès de la commune de
Chateauneuf-sur-Charente pour percevoir le produit des contraventions au code de la route*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Cabinet de la préfète - Direction des sécurités
Bureau de la police administrative et de l'ordre public

ARRÊTÉ

portant suppression de la régie d'État de la police municipale instituée auprès de la commune de Chateauneuf-sur-Charente pour percevoir le produit des contraventions au code de la route

La préfète de la Charente
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 modifié relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2012 portant application des articles 25, 26, 32, 34, 35, 39 et 43 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et énumérant les moyens de règlement des dépenses publiques et les moyens d'encaissement des recettes publiques,

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents, modifié ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes ;

Vu l'arrêté du 1^{er} août 2003 portant institution d'une régie de recettes auprès de la police municipale de Chateauneuf-sur-Charente ;

Vu le décret du Président de la République du 6 juillet 2018 nommant Madame Marie LAJUS préfète de la Charente

Vu l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 portant délégation de signature de Mme la préfète à M. Lionel LAGARDE, sous-préfet, directeur de cabinet ;

Vu la délibération du 17 octobre 2018 de la commune de Chateauneuf-sur-Charente décidant de la dissolution de la régie de recettes d'État de la police municipale de la commune ;

Sur proposition de Monsieur le directeur de Cabinet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'arrêté du 1^{er} août 2003 portant institution de la régie de recettes auprès de la police municipale de Chateauneuf-sur-Charente est supprimé.

Article 2 : Le directeur de cabinet de la préfecture de la Charente est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture. Une copie sera adressée au maire de Chateauneuf-sur-Charente ainsi qu'au directeur départemental des finances publiques.

Fait à Angoulême, le 20 novembre 2018

P/ la préfète et par délégation
Le sous-préfet,
directeur de cabinet,

L. Lagarde

Lionel LAGARDE

Préfecture

16-2018-11-20-004

2018-11-20-arrete-suppression-regisseur

*portant abrogation de la nomination du régisseur de la régie de recettes de la police municipale
institué auprès de la commune de Chateauneuf-sur-Charente pour percevoir le produit des
contraventions au code de la route*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Préfecture
Cabinet de la préfète - Direction des sécurités
Bureau de la police administrative et de l'ordre public

ARRÊTÉ

portant abrogation de la nomination du régisseur de la régie de recettes de la police municipale institué auprès de la commune de Chateauneuf-sur-Charente pour percevoir le produit des contraventions au code de la route

La préfète de la Charente
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté cadre du 13 février 2013 modifié, habilitant les préfets à instituer des régies de recettes et des régies d'avance auprès des services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret du président de la République du 6 juillet 2018 nommant Madame Marie LAJUS préfète de la Charente ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 portant délégation de signature de Mme la préfète à M. Lionel LAGARDE, sous-préfet, directeur de cabinet ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} août 2003 portant institution d'une régie de recettes d'État auprès de la police municipale de la commune de Chateauneuf-sur-Charente pour l'encaissement des amendes forfaitaires minorées et des consignations en application du code de la route;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} août 2013 portant nomination d'un régisseur d'État de recettes auprès de la police municipale de Chateauneuf-sur-Charente ;

Vu la délibération du 17 octobre 2018 de la commune de Chateauneuf-sur-Charente décidant de la dissolution de la régie de recettes d'État de la police municipale de la commune ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2018 portant suppression de la régie d'État de la police municipale instituée auprès de la commune de Chateauneuf-sur-Charente pour percevoir le produit des contraventions au code de la route

Sur proposition de Monsieur le directeur de Cabinet ;

ARRÊTE

Article 1^{er}: L'arrêté préfectoral du 1^{er} août 2003 portant nomination d'un régisseur d'État de recettes auprès de la police municipale de Chateauneuf-sur-Charente est abrogé .

Article 2: Le directeur de cabinet de la préfecture de la Charente est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture. Une copie sera adressée au maire de Chateauneuf-sur-Charente ainsi qu'au directeur départemental des finances publiques.

Fait à Angoulême, le 20 NOV. 2018

P/ la préfète et par délégation
Le sous-préfet,
directeur de cabinet,

L. Lagarde

Lionel LAGARDE

Préfecture

16-2018-11-27-006

Arrêté accordant une récompense pour acte de courage et
de dévouement - Alain MENNETEAU



PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

**Arrêté accordant une récompense
pour acte de courage et de dévouement**

La Préfète de la Charente,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 portant création de récompenses pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et dévouement ;

Considérant le professionnalisme et le sang-froid démontrés par le l'adjudant-chef Alain Menneteau, le mercredi 11 juillet 2018 après-midi sur le secteur de Jarnac au barrage de Gondeville, lors d'une opération d'assistance à personne. L'intéressé n'a pas hésité à plonger, ainsi qu'un autre sapeur-pompier, malgré les remous du fleuve la Charente et au péril de leur vie, afin de porter secours à deux victimes pendant de longues minutes. Les deux sauveteurs sont ressortis de cette épreuve épuisés et fortement marqués par l'événement.

Considérant que la rapidité de son action a permis sans aucun doute d'éviter une fin tragique aux victimes et que son comportement a été exemplaire et particulièrement courageux dans un contexte périlleux ;

Considérant le rapport de Monsieur le directeur départemental adjoint d'incendie et de secours de la Charente ;

Sur proposition du directeur de cabinet :

ARRÊTE

Article 1er : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à l'adjudant-chef de sapeurs-pompiers professionnels Alain Menneteau, en poste au centre d'incendie et de secours d'Angoulême.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Angoulême, le 27 novembre 2018

La préfète

Marie LAJUS

Préfecture

16-2018-11-27-004

Arrêté accordant une récompense pour acte de courage et
de dévouement - Cyrille DEBARD

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

**Arrêté accordant une récompense
pour acte de courage et de dévouement**

La Préfète de la Charente,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 portant création de récompenses pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et dévouement ;

Considérant le professionnalisme et le sang-froid démontrés par le l'adjudant-chef Cyrille DEBARD, le mercredi 11 juillet 2018 après-midi sur le secteur de Jarnac au barrage de Gondeville, lors d'une opération d'assistance à personne. L'intéressé n'a pas hésité à plonger, ainsi qu'un autre sapeur-pompier, malgré les remous du fleuve la Charente et au péril de leur vie, afin de porter secours à deux victimes pendant de longues minutes. Les deux sauveteurs sont ressortis de cette épreuve épuisés et fortement marqués par l'événement.

Considérant que la rapidité de son action a permis sans aucun doute d'éviter une fin tragique aux victimes et que son comportement a été exemplaire et particulièrement courageux dans un contexte périlleux ;

Considérant le rapport de Monsieur le directeur départemental adjoint d'incendie et de secours de la Charente ;

Sur proposition du directeur de cabinet :

ARRÊTE

Article 1er : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à l'adjudant-chef de sapeurs-pompiers professionnels Cyrille DEBARD, en poste au centre d'incendie et de secours d'Angoulême.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Angoulême, le 27 novembre 2018

La préfète

Marie LAJUS



Préfecture

16-2018-11-27-005

Arrêté accordant une récompense pour acte de courage et
de dévouement - Dimitri PARTHONNAUD

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

**Arrêté accordant une récompense
pour acte de courage et de dévouement**

La Préfète de la Charente,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 portant création de récompenses pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et dévouement ;

Considérant le dévouement et l'efficacité démontrés par le sergent Dimitri PARTHONNAUD le samedi 21 juillet 2018 en début d'après-midi, lors du sauvetage d'un homme de 62 ans en arrêt cardio-respiratoire (ACR) sur la voie publique, place du Château à Jarnac, face au chais Courvoisier. L'intéressé n'étant pas en service, mais se trouvant aux cotés de la victime a appelé le centre de secours et, confirmant l'arrêt cardio-respiratoire, a procédé à une réanimation cardio-pulmonaire et à des chocs électriques au moyen d'un défibrillateur automatisé externe. À l'arrivée du véhicule de secours et d'assistance aux victimes sur les lieux, le chef d'agrès a constaté que la victime était consciente grâce aux gestes de premiers secours effectués par le sergent Dimitri PARTHONNAUD. Cette personne, aussitôt transportée au centre hospitalier de Girac, aura la vie sauve ;

Considérant que la rapidité de son action et son efficacité ont été déterminantes pour permettre à la victime de survivre à son malaise ;

Considérant que son comportement a été exemplaire et particulièrement dévoué ;

Considérant le rapport de Monsieur le directeur départemental d'incendie et de secours de la Charente ;

Sur proposition du directeur de cabinet :

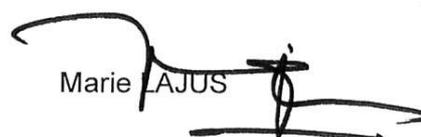
ARRÊTE

Article 1er : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée au sergent de sapeurs-pompiers volontaires Dimitri PARTHONNAUD, au centre d'incendie et de secours (CIS) de Jarnac.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Angoulême, le 27 novembre 2018

La préfète

Marie LAJUS 

Préfecture

16-2018-11-27-001

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur agricole
- Promotion du 1er janvier 2019



ARRÊTÉ
Portant attribution de la médaille d'honneur agricole
Promotion du 1er janvier 2019

La Préfète de la Charente,
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;

VU le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole ;

VU l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;

SUR proposition de Monsieur le directeur de cabinet,

ARRÊTE

Article 1 : La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

- Madame BONY Anne

Conseiller clientèle, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
CHARENTE PERIGORD, BERGERAC.
demeurant à AGRIS

- Madame BUREAU Nelly

Chargée de clientèle professionnelle, GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT.
demeurant à MONTIGNAC-CHARENTE

- Monsieur CLAY Nicolas

Chargé d'affaires PME/PMI, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
CHARENTE PERIGORD, BERGERAC.
demeurant à LINARS

- Monsieur COURANT Éric

Employé de banque, CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES,
LAGORD.
demeurant à MERPINS

Article 2 : La médaille d'honneur agricole Vermeil est décernée à :

- **Madame ARNOUD Nadine**
Responsable administrative, ALLIANCE FORÊTS BOIS, CESTAS.
demeurant à BAINES-SAINTE-RADEGONDE
- **Monsieur BALLANGER Frédéric**
Employé de banque, CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES,
LAGORD.
demeurant à CHERVES-RICHEMONT
- **Monsieur BOURINET Stéphane**
Employé de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
CHARENTE PERIGORD, BERGERAC.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame BUCHEMEYER Sophie**
Chargée activités bancaires, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
CHARENTE PERIGORD, BERGERAC.
demeurant à SOYAUX
- **Madame CONTE Valérie**
Technicienne crédit, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
CHARENTE PERIGORD, BERGERAC.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame FORGERIT Nicole**
Agent de conditionnement, H. MOUNIER, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur QUAÏNO Joël**
DRH, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE
PERIGORD, BERGERAC.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame VIGIER Véronique**
Employée de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
CHARENTE PERIGORD, BERGERAC.
demeurant à SAINT-MICHEL

Article 3 : La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

- **Monsieur AVOT Fabrice**
Responsable marchés, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
CHARENTE PERIGORD, BERGERAC.
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- **Monsieur BASSOULET Éric**
Agent de réception des eaux de vie, H. MOUNIER, COGNAC.
demeurant à MERPINS
- **Madame LABROUSSE Christine**
Cadre bancaire, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE
PERIGORD, BERGERAC.
demeurant à MONTMOREAU-SAINT-CYBARD

- **Monsieur MONGEAUD Brice**

Technicien ADI, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE
PERIGORD, BERGERAC.
demeurant à SAINT-CLAUD

- **Monsieur NADAL Didier**

Employé de banque, CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
CHARENTE PERIGORD, BERGERAC.
demeurant à CHALAIS

Article 4 : La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur BODIN Patrick**

Chef de culture, SCEA DU MENIS, SAINT-FORT-SUR-LE-NE.
demeurant à SAINT-FORT-SUR-LE-NE

Article 5 : Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Angoulême le, 27 NOV. 2018

La Préfète,


Marie LAJUS

Préfecture

16-2018-11-21-001

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur du
travail - Promotion du 1er janvier 2019



ARRÊTÉ
Portant attribution de la médaille d'honneur du travail,
Promotion du 1er janvier 2019

La Préfète de la Charente
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

VU le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

SUR proposition de Monsieur le directeur de cabinet,

A R R Ê T É

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Madame AFFAGARD Eliette**
Responsable d'agence, CREDIT MUTUEL ARKEA, BREST.
demeurant à PUYMOYEN
- **Monsieur ANTOINE Gwénaël**
Conducteur d'engins, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.
demeurant à CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE
- **Madame AUDEBERT Danielle**
Employée de lingerie, COS SAINTE MARTHE COGNAC, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame AUPIT Sandra**
Responsable administratif et comptable, FINANCIERE MAG, NERSAC.
demeurant à BASSAC
- **Monsieur AZENS Cédric**
Animateur de production, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE

- **Monsieur BAJOR Jacky**
Expéditeur polyvalent, CHARENTE LIBRE SA, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à LA COURONNE
- **Madame BANCHEREAU Séverine**
Directrice de magasin, ARMAND THIERY, LEVALLOIS PERRET.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur BARBERIS Éric**
Boucher hautement qualifié, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.
demeurant à MARSAC
- **Monsieur BASSAW Benjamin**
Agent ingénieur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à FLEAC
- **Madame BAUDIN Marie Françoise**
Assistante achats, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à CHAZELLES
- **Madame BAUDRY Valérie**
Assistante commerciale, DS SMITH PACKAGING SUD OUEST, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur BAZOIN Christophe**
Technicien SAV, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur BENOIST Arnaud**
Magasinier cariste, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à PUYREAUX
- **Madame BENOIT LAMAITRIE Céline**
Technicien de prestations, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-SIMEUX
- **Madame BERGER Nicole**
Agent d'entretien, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ANSAC-SUR-VIENNE
- **Monsieur BERNALIN Thierry**
Responsable commercial confirmé, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à JAULDES
- **Monsieur BERNARD Didier**
Tisseur, BRICQ SAS, MONTBRON.
demeurant à CHAZELLES
- **Madame BERTHOMÉ Sandrine**
Chargée de développement social, HUMANIS, MALAKOFF.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur BIDARD Fabien**
Galvanoplaste, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à LA COURONNE

- **Monsieur BLANCHARD Cédric**
Coordinateur de production, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame BLONDEL Véronique**
Employée, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à DIRAC
- **Monsieur BOATENG Kojo**
Gardien d'immeuble, LE FOYER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame BODIT Stéphanie**
Assistante de production, PICARD, NERSAC.
demeurant à VINDELLE
- **Monsieur BOINEAU Jean-Marc**
Chauffeur eaux-de-vie, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à SIGOGNE
- **Madame BOISUMAULT Sylvie**
Secrétaire médicale, Groupe Médical de Blanzac, BLANZAC-PORCHERESSE.
demeurant à BLANZAC-PORCHERESSE
- **Madame BONNET Valérie**
Agent administratif, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- **Monsieur BOUFEDJI Madani**
Ouvrier conducteur, HAMELIN S.A.S., NERSAC.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur BOUQUET Cédric**
Responsable commercial, AUCHAN COGNAC, COGNAC.
demeurant à LES METAIRIES
- **Madame BOUQUET Myriam**
Agent administratif, MMP PACKETIS SAS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à CHAZELLES
- **Monsieur BOURGOIN Ludovic**
Contremaître de fabrication, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.
demeurant à CHABANAIS
- **Monsieur BOURGOINT Guillaume**
Technico-commercial, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur BOURNIT Christophe**
Magasinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Madame BRISELANCE Renée**
Agent de service, ONET SERVICES, ANGOULEME.
demeurant à AGRIS

- **Monsieur BROCHARD Laurent**
Conseiller prévoyance, GAN PREVOYANCE, PUTEAUX.
demeurant à RUFFEC
- **Madame CALAFATO Stéphanie**
Aide soignante, COS SAINTE MARTHE COGNAC, COGNAC.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-COGNAC
- **Madame CAMUS Sandra**
Secrétaire, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame CAN Séverine**
Comptable qualifiée, CLS REMY COINTREAU, COGNAC.
demeurant à SALLES-D'ANGLES
- **Monsieur CASTELLI Jean-Michel**
Opérateur assistant, IP CELIMO, SAINT JUNIEN.
demeurant à BRIGUEUIL
- **Madame CEJUDO Sandrine**
Ouvrière professionnelle de fabrication, SAFT, POITIERS.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Madame CERDAN Martine**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à FLEAC
- **Monsieur CHAMPAGNE Luc**
Assistant direction qualité, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.
demeurant à LES METAIRIES
- **Monsieur CHARLOT Maxime**
Responsable Supply Chain site, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame CHARLOT Natacha**
Ingénieur qualité, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur CHARPENTIER Jean-Pierre**
Responsable technique, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur CHARRIER Franck**
Agent fabrication transferts, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur CHAUSSAT Jackie**
Contrôleur technique, AUTO BILAN IE, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Madame CHENE Agnès**
Ouvrière, EURO PLV, SAINT-VICTURNIEN.
demeurant à ETAGNAC

- **Madame CHERY Valérie**
Responsable management des opérations, NAVAL GROUP Site Angoulême-Ruelle,
RUELLE-SUR-TOUVRE.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur CHOLLET Pascal**
Superviseur de ligne, CAMUS LA GRANDE MARQUE, COGNAC.
demeurant à GIMEUX
- **Monsieur CLAIR Thomas**
Directeur administratif et financier, ORECO SA, COGNAC.
demeurant à NERCILLAC
- **Madame COLOMY Cécile**
Conseillère, POLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame COUPRIE Laurence**
Aide médico psychologique, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE,
ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Madame COURLIT Orianne**
Agent administratif, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à CHAZELLES
- **Madame COUTY Myriam**
Responsable administration des ventes, MAQPRINT, LIMOGENES.
demeurant à CHIRAC
- **Madame DANDRIEUX Véronique**
Auxiliaire de vie, ADMR de Montemboeuf, MONTEMBOEUF.
demeurant à MASSIGNAC
- **Madame DAUDET Corinne**
Chef d'équipe exploitation logistique, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à VARS
- **Monsieur DELAGE Didier**
Conducteur découpe, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à RIVIERES
- **Monsieur DELAGE Sébastien**
Ouvrier, SAICA PACK SAINT-JUNIEN, SAINT-JUNIEN.
demeurant à LA PERUSE
- **Madame DELANGEAS Brigitte**
Opérateur de finition, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à VILHONNEUR
- **Madame DELORIERE Nathalie**
Ouvrière professionnelle de fabrication, SAFT, POITIERS.
demeurant à BARRO
- **Monsieur DE SAINT OURS Daniel**
Directeur général délégué, ORECO SA, COGNAC.
demeurant à COGNAC

- **Monsieur DESFRANCOIS Patrick**
Opérateur régleur, STEVA LIMOUSIN, BESSINES-SUR-GARTEMPE.
demeurant à MONTROLLET
- **Madame DESVERGNE Laurence**
Responsable management des opérations, NAVAL GROUP Site Angoulême-Ruelle,
RUELLE-SUR-TOUVRE.
demeurant à AUSSAC-VADALLE
- **Monsieur DIAS Georges**
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SOYAUX
- **Monsieur DUCHENE Jean-Loup**
Directeur méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME
- **Monsieur DUGARCEIN Gilles**
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur DUMASDELAGE Denis**
Chef d'équipe découpe, VG ANGOULEME S.A.S., L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame DUMOITIEZ Christelle**
Audiencier, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Madame DUTEIL Nathalie**
Agent logistique, MMP PACKETIS SAS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à BRIE
- **Monsieur EGRON Xavier**
Magasinier, PICARD, NERSAC.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur EL FELLAOUI Abderrahim**
Opérateur SAV, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à LINARS
- **Madame FARAGO SZEKERES Carole**
Assistante sociale, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET
- **Madame FAURE Valérie**
Standardiste, DS SMITH PACKAGING SUD OUEST, COGNAC.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Madame FORT PINARD Stéphanie**
Conducteur régleur plieuse colleuse, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à COULGENS
- **Madame FOUCAUD Anne**
Conductrice de machines, PICARD, NERSAC.
demeurant à BRIE

- **Monsieur FOUGERON Fabrice**
Agent d'entretien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à AUBEVILLE
- **Madame FOURGEAUD Martine**
Agent de service, ONET SERVICES, ANGOULEME.
demeurant à MAINXE
- **Monsieur FOURREAU Stéphane**
Mécanicien régleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-PROJET-SAINT-CONSTANT
- **Madame FRAGALE Virginie**
Infirmière, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SIREUIL
- **Monsieur FREMONT Alain**
Régleur confirmé conducteur, CAMUS LA GRANDE MARQUE, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur GANTEILLE Samuel**
Polyvalent assistant technique, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.
demeurant à CHABRAC
- **Monsieur GARREAU Jean-Jacques**
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à PUYMOYEN
- **Monsieur GATARD Didier**
Gap leader production, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.
demeurant à MORNAC
- **Monsieur GAUTHIER Éric**
Galvanoplaste, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur GAUTHIER Samuel**
Cariste, EURO PLV, SAINT-VICTURNIEN.
demeurant à CHABRAC
- **Monsieur GEHIN Cédric**
Ouvrier animateur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à DIRAC
- **Madame GEMEAU Véronique**
Assistante commerciale, EURO PLV, SAINT-VICTURNIEN.
demeurant à SAINT-MAURICE-DES-LIONS
- **Madame GENTET Marcella**
Animatrice qualité, AMCOR FLEXIBLES, BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Madame GERMOND Nathalie**
Conseillère, POLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à CHABANAIS

- **Monsieur GIGON David**
Boucher qualifié, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.
demeurant à VINDELLE
- **Monsieur GILBERT Olivier**
Responsable conditionnement, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.
demeurant à BASSAC
- **Monsieur GILLOIS Bernard**
Gardien de loge, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à MAREUIL
- **Madame GIRAUD Marie**
Conseillère clientèle, ENGIE HOME SERVICES, ANGOULEME.
demeurant à FLEAC
- **Madame GONCALVES Anne-Laure**
Secrétaire, LIGUE DU CENTRE-OUEST DE FOOTBALL, PUYMOYEN.
demeurant à SAINT-SATURNIN
- **Madame GONTARD Sylvie**
Merchandising, MONDELEZ FRANCE, CLAMART.
demeurant à SOUVIGNE
- **Madame GORGAS Brigitte**
Responsable salle exposition, DSC CEDEO, SAINTES.
demeurant à NERCILLAC
- **Monsieur GOUALBERT Jean-Marie**
Chef de quai, CHARENTE LIBRE SA, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- **Madame GOUGER Magali**
Chargée d'applications informatiques, ORECO SA, COGNAC.
demeurant à LINARS
- **Monsieur GOURGUES Olivier**
Contrôleur qualité, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à BASSAC
- **Madame GRAND MORCEL Isabelle**
Conseillère, POLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur GRANET Ludovic**
Ouvrier routier, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.
demeurant à LA PERUSE
- **Madame GRASSET Marion**
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.
demeurant à CLAIX
- **Madame GUÉGUEN Élisabeth**
Chargée d'affaires entreprises, BANQUE CIC OUEST, NANTES.
demeurant à PUYMOYEN

- **Madame GUICHARD Sandrine**
Conseillère, POLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à CLAIX
- **Monsieur GUILBERT Mikaël**
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur GUILLARD Patrice**
Encadrant technique, Fédération de Charente de Pêche & de Protection du Milieu
Aquatique, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à LIGNE
- **Monsieur GUILLEMAIN Bruno**
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à NERSAC
- **Madame GUILLIN Sylvie**
Hôtesse de caisse, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.
demeurant à LA TACHE
- **Monsieur GUIONNEAU Jean**
Chef de projet, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur HALARY Patrice**
Dessinateur projeteur, VILQUIN SAS, JARNAC.
demeurant à LA COURONNE
- **Monsieur HERAUD Didier**
Assistant technique, LES ATELIERS DU GOUT SAS, DIEPPE.
demeurant à SAINT-MEDARD
- **Madame HERIAUD Nathalie**
Assistante technique et fonctionnelle, GROUPE IRPAUTO, ANGOULEME.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Madame IMPERAS Joëlle**
Ouvrière conductrice, HAMELIN S.A.S., NERSAC.
demeurant à RIVIERES
- **Madame IZAMBERT Stéphanie**
Expert veille et analyse, HUMANIS, MALAKOFF.
demeurant à FOUQUEBRUNE
- **Madame JEAN FRANCOIS Séverine**
Conseiller patrimonial, BNP PARIBAS, PANTIN.
demeurant à RIVIERES
- **Monsieur JEANNIN Jean-Michel**
Agent de sécurité confirmé, SECURITAS FRANCE SARL, LIMOGES.
demeurant à CHABANAIS
- **Monsieur JOSEPH Philippe**
Responsable BE, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME

- **Madame LABRE Caroline**
Technicien méthodes, ZODIAC AEROSAFETY SYSTEMS, COGNAC.
demeurant à MERPINS
- **Monsieur LACOMBE Wilfried**
Animateur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à BRIE
- **Monsieur LACOUR David**
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à LA COURONNE
- **Madame LAFAYE Françoise**
Gestionnaire conseil, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-MICHEL
- **Madame LAGARDE Sandra**
Gestionnaire de clientèle, BANQUE TARNEAUD, LIMOGES.
demeurant à LINARS
- **Monsieur LALOY Corine**
Opérateur de finition, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à RANCOGNE
- **Monsieur LAZARRO Manuel**
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VILLEJOUBERT
- **Madame LEDAN Valérie**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à MONTIGNAC-CHARENTE
- **Monsieur LE GUERN Benoit**
Agent professionnel de fabrication, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.
demeurant à RIVIERES
- **Monsieur LEMBERT Walter**
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ROUILLAC
- **Madame LEONARD Carole**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ECURAS
- **Monsieur LEON Robert**
Chirurgien-dentiste, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur LEPETIT Bruno**
Responsable qualité, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur LEROUX Stéphane**
Responsable îlot, ZODIAC AEROSAFETY SYSTEMS, COGNAC.
demeurant à MAINXE

- **Madame LEVEAU Christelle**
Conseillère, POLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à FLEAC
- **Madame LHEUREUX Anne**
Agent administratif, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à CHAZELLES
- **Monsieur LINARD Jean-Pierre**
Opérateur de production, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.
demeurant à RANCOGNE
- **Monsieur LONGEVILLE Mikaël**
Polyvalent assistant technique, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.
demeurant à CHIRAC
- **Madame LOPEZ Christelle**
Technicien de prestations, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à SOYAUX
- **Madame LOUSTEAUD Christelle**
Trésorière, LE FOYER, ANGOULEME.
demeurant à SERS
- **Madame LOUSTEAU Magalie**
Chef de section administrative, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.
demeurant à CLAIX
- **Monsieur LUCASSEN Jean-Pierre**
Comptable qualifié, SNPE, ANGOULEME.
demeurant à JAULDES
- **Monsieur MACHET Fabrice**
Outilleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à BRIE
- **Madame MAGNAN Stéphanie**
Conseiller retraite, AG2R LA MONDIALE REUNICA, PARIS.
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- **Madame MAGNANT Corine**
Chef de projet développement produits, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à JARNAC
- **Madame MAGNIER Evelyne**
Conductrice de machines, PICARD, NERSAC.
demeurant à PLASSAC-ROUFFIAC
- **Monsieur MAIGNER Patrice**
Métallier, TROISEL SA, FLEURANCE.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Madame MALLET Evelyne**
Assistante appro - accueil, MMP PACKETIS SAS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à ANGOULEME

- **Monsieur MANCIA Nicolas**
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à AUSSAC-VADALLE
- **Monsieur MANDINEAU Patrice**
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur MAROGGI Francis**
Gestionnaire stocks magasin de vente au personnel, JAS HENNESSY & C°,
COGNAC.
demeurant à JARNAC
- **Monsieur MARTIN Cédric**
Assistant pâte séchée, IP CELIMO, SAINT JUNIEN.
demeurant à GENOUILLAC
- **Monsieur MAURELET Stéphane**
Galvanoplaste/chromeur, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur MEERSSCHAERT Claude**
Ouvrier professionnel 2, SEMEA, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur MENARD Thierry**
Coordinateur intervention sur site, KIMO, MONTPON-MENESTEROL.
demeurant à TORSAC
- **Monsieur MEUNIER Philippe**
Employé de service stocks, ORECO SA, COGNAC.
demeurant à ANGEAC-CHAMPAGNE
- **Madame MIGNON Frédérique**
Agent de service, ONET SERVICES, ANGOULEME.
demeurant à JARNAC
- **Monsieur MINAULT Frédéric**
Conducteur d'engins, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-
CHARENTE.
demeurant à ECHALLAT
- **Madame MIRA BENARD Agnès**
Assistante administrative, SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE, SAINT-PRIEST.
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
- **Monsieur MOCOEUR Éric**
Magasinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à MOULIDARS
- **Madame MOUCHE Isabelle**
Conductrice de machines, PICARD, NERSAC.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame MOUSNIER Catherine**
Aide médico-psychologique, Résidence La maison de Goûts, GOUT-ROSSIGNOL.
demeurant à VILLEBOIS-LAVALLETTE

- **Monsieur NAMBLARD Tony**
Monteur clichés, DS SMITH PACKAGING SUD OUEST, COGNAC.
demeurant à BOURG-CHARENTE
- **Madame NEUVILLE Sophie**
Employée, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à SOYAUX
- **Madame NICAUD Laurence**
ELS, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.
demeurant à ETAGNAC
- **Monsieur NOBLE Olivier**
Bobinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur OLIVIER Julien**
Directeur hypermarché, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à VINDELLE
- **Madame PANIEN Stéphanie**
Cadre, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à YVIERS
- **Madame PAUTROT Pascaline**
Adjointe de direction, COS SAINTE MARTHE COGNAC, COGNAC.
demeurant à CHASSORS
- **Monsieur PEREIRA Fabien**
Assistant technique, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.
demeurant à EXIDEUIL
- **Madame PEREZ Vanessa**
Technicien traitement de l'info., CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à RIVIERES
- **Monsieur PERRIERE Julien**
Bobinier usineur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-PROJET-SAINT-CONSTANT
- **Madame PERROT Sophie**
Gestionnaire carrières retraite, AG2R LA MONDIALE REUNICA, PARIS.
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- **Madame PETIT Joëlle**
Agent de service, ONET SERVICES, ANGOULEME.
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- **Madame PILOTTE Delphine**
Responsable logistique mise en bouteille, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.
demeurant à JARNAC
- **Madame PINAUD Séverine**
Conseiller retraite, AG2R LA MONDIALE REUNICA, PARIS.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE

- **Monsieur PLAT Serge**
Directeur marketing, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPMILLON
- **Monsieur PONCHEL Christophe**
Monteur électricien, EIFFAGE ENERGIE POITOU-CHARENTES, POITIERS.
demeurant à ANGEDUC
- **Madame PRÉCIGOUT Marie-Françoise**
Auxiliaire de vie, ADMR de Montemboeuf, MONTEMBOEUF.
demeurant à VITRAC-SAINT-VINCENT
- **Monsieur PREMONT Jean Maurice**
Stewart, AIR FRANCE, ROISSY CHARLES DE GAULLE.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur QUANTIN Patrick**
Manager commercial, AXA FRANCE, NANTERRE.
demeurant à LA COURONNE
- **Monsieur RABALLAND Charles**
Technico-commercial, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame RAMBEAU Florence**
Gestionnaire conseil, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
- **Monsieur RAMNOUX Claude**
Aide conducteur combinés, DS SMITH PACKAGING SUD OUEST, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur RASSAT Franck**
Délégué commercial, MUTUELLE 403, ANGOULEME.
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
- **Monsieur RIVET Martial**
Chargé d'affaires, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur ROBERT Christophe**
Expert comptable, KPMG SA, NANTES.
demeurant à TOUVERAC
- **Monsieur ROCHAIS Mickaël**
Magasinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Madame ROLLIN Nathalie**
Contrôleur, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à LA ROCHETTE
- **Madame ROMAIN Viviane**
Opérateur de finition, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC

- **Monsieur ROUHAUD Stéphane**
Cariste, DS SMITH PACKAGING SUD OUEST, COGNAC.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame ROY Christine**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur ROY Christophe**
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-SATURNIN
- **Madame SANTURETTE Natacha**
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur SARRAZIN David**
Opérateur pâte écrue, IP CELIMO, SAINT JUNIEN.
demeurant à CHABANAIS
- **Madame SAVARY Micheline**
Ouvrière polyvalente, MARKERS DEVELOPPEMENT PACKAGING, NERSAC.
demeurant à LA COURONNE
- **Monsieur SCHEID Laurent**
Responsable sce fret et Europe, TRANSPORTS BERNIS, LIMOGE.
demeurant à BRIE
- **Monsieur SOULAS Jérôme**
Polyvalent assistant technique, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.
demeurant à CHASSENON
- **Madame SOULAS Marie Ambre**
Polyvalente laboratoire, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.
demeurant à CHASSENON
- **Monsieur SOURY Laurent**
Conditionneur, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.
demeurant à SAULGOND
- **Monsieur STAUDER Teddy**
Expert poste de travail, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à HOULETTE
- **Madame TARDAT Valérie**
Cuisinière, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à GARAT
- **Monsieur TASTET Cyril**
Imprimeur, AMCOR FLEXIBLES, BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.
demeurant à BARRET
- **Madame THIANTE Brigitte**
Responsable UAP, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VOULGEZAC

- **Madame THOUVENOT Catherine**
Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur TRINIOL David**
Directeur d'agence, BANQUE CIC OUEST, NANTES.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur TROMAS Frédéric**
Conducteur S1, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.
demeurant à SAINT-MAURICE-DES-LIONS
- **Monsieur VAUDON Olivier**
Représentant VRP, ANGOULEME MATERIEL AGRICOLE, VARS.
demeurant à TOURRIERS
- **Madame VEILLON Laure**
Aide médico-psychologique, COS SAINTE MARTHE COGNAC, COGNAC.
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
- **Madame VIGEOLAS Marie Pierre**
Chef de rayon, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.
demeurant à SAINT-MICHEL
- **Monsieur VILDARD Sébastien**
Gestionnaire de production, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur VILLARD Dominique**
Commercial, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à TROIS-PALIS
- **Madame VIVARRAT PERRIN Delphine**
Comptable, GIE NATRIPAC, NERSAC.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur YANKI Payanfou Élysée**
Gestionnaire recouvrement conf., INTRUM JUSTITIA, SAINT-PRIEST.
demeurant à COGNAC

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Madame ABSOLU Evelyne**
Responsable assurance qualité fournisseurs, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur AJZENLEFEL Patrick**
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-SATURNIN
- **Madame ALLIOT Nadia**
Bobinière, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à MANSLE
- **Madame ANDRE Anne**
Correspondante RH, MMP PACKETIS SAS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE

- **Monsieur ANDRE Jean-Michel**
Graveur, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- **Madame ANDRIEUX Marie-Ange**
Directrice de magasin, GENERALE DE TELEPHONE, VILLERS-LES-NANCY.
demeurant à SAINT-SATURNIN
- **Madame ARNAUD Cécilia**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE
- **Monsieur AUBERT Patrick**
Cuisinier, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, LE HAILLAN.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Monsieur BAJOR Jacky**
Expéditeur polyvalent, CHARENTE LIBRE SA, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à LA COURONNE
- **Monsieur BALCERSKI Fabrice**
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- **Madame BARBERE Jacqueline**
Gestionnaire retraite, GROUPE IRPAUTO, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur BARROIS Olivier**
Conducteur offset, VG ANGOULEME S.A.S., L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à MORNAC
- **Monsieur BASSAW Benjamin**
Agent ingénieur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à FLEAC
- **Madame BAUDIN Marie Françoise**
Assistante achats, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à CHAZELLES
- **Monsieur BAYOUX Philippe**
Gestionnaire ADS, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur BAZOIN Christophe**
Technicien SAV, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur BEAULIEU Pascal**
Contremaître de fabrication, IP CELIMO, SAINT JUNIEN.
demeurant à CHABANAIS
- **Monsieur BENOIST Arnaud**
Magasinier cariste, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à PUYREAUX

- **Monsieur BERGER Jean-Louis**
Responsable planning court terme, COURVOISIER S.A.S., JARNAC.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Monsieur BERGIN Stéphane**
Responsable informatique, MUTUELLE 403, ANGOULEME.
demeurant à PUYMOYEN
- **Madame BERNARD Marie-Rose**
Opérateur de production, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur BERTAUD Patrick**
Cariste, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à TOURRIERS
- **Monsieur BERTRY Hervé**
Chef gérant, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.
demeurant à JARNAC
- **Monsieur BESSETTE Patrice**
Chargé de projets formation, BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE
ATLANTIQUE, BORDEAUX.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Monsieur BIFFI Jérôme**
Conducteur de ligne conditionnement, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à MERPINS
- **Monsieur BIOU Éric**
Cariste, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à AIGRE
- **Monsieur BISCH Frédéric**
Assistant administratif, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame BLENEAU Marilyne**
Tractoriste, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.
demeurant à JUILLAC-LE-COQ
- **Monsieur BOINEAU Jean-Marc**
Chauffeur eaux-de-vie, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à SIGOGNE
- **Monsieur BOIREAU Thierry**
Inventoriste, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à TROIS-PALIS
- **Madame BOISSON Christel**
Assistante de manager, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur BORDESSOULLES Thierry**
Comptable, COGEP, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à SAINT-FORT-SUR-LE-NE

- **Monsieur BOUCHON BITAUD Stéphane**
Responsable douanes, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Monsieur BOURON Jean-Luc**
Aide conducteur découpe, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à MORNAC
- **Monsieur BOUTIGNY Jean-Michel**
Chef d'atelier, SUEZ RV Charente Limousin, MORNAC.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-CERIS
- **Madame BRECHET Marie-Christine**
Enquêteur AT/MP, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à MAINXE
- **Madame BRIOLLAIS Marie-France**
Assistante gestion 1, CREDIT MUTUEL ARKEA, BREST.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame BROCHARD Nadine**
Responsable RH, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à BRIE
- **Monsieur BROUSSE Claude**
Gestionnaire projets environnement, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
- **Monsieur BRUNET Didier**
Conseiller, POLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Madame BRUNET Nicole**
Agent qualité, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à MONTBRON
- **Monsieur BURET Thierry**
Conducteur d'engins, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.
demeurant à ECHALLAT
- **Monsieur CAMPOS Pascal**
Opérateur métallurgie, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- **Monsieur CASSERON Bruno**
Chargé analyse données pilotage, POLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE,
BORDEAUX.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur CHABAUD Christophe**
Ouvrier professionnel 2, SEMEA, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame CHANGEUR Nathalie**
Aide-soignante, Centre Clinical SA, SOYAUX.
demeurant à ASNIERES-SUR-NOUERE

- **Monsieur CHARPENTIER Jean-Pierre**
Responsable technique, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur CHARRIER Frédéric**
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- **Madame CHARTIER Véronique**
Employée, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à LUXE
- **Monsieur CHASSAGNE Denis**
Ingénieur devis calcul, VILQUIN SAS, JARNAC.
demeurant à JARNAC
- **Monsieur CHAUSSAT Jackie**
Contrôleur technique, AUTO BILAN IE, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Monsieur CHAUX Jean-Marc**
Technicien contrôle qualité, AMCOR FLEXIBLES, BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
- **Madame CHEMINADE Nathalie**
Opérateur de finition, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à VOUZAN
- **Madame CHETTABI Sylviane**
Gestionnaire entreprises, GROUPE IRPAUTO, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur CHOLLET Pascal**
Superviseur de ligne, CAMUS LA GRANDE MARQUE, COGNAC.
demeurant à GIMEUX
- **Monsieur CHRISTODOULOU Hervé**
Magasinier cariste, CAMUS LA GRANDE MARQUE, COGNAC.
demeurant à LOUZAC-SAINT-ANDRE
- **Monsieur CLOUX Christophe**
Directeur opticien, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur COMBOURG Olivier**
Responsable garage, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à TROIS-PALIS
- **Monsieur COUVIDAT Dominique**
Technicien maintenance niv.1, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
- **Madame CRIQUI Sylvie**
Assistante de direction, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur DEBOUVRIES Olivier**
Responsable service finition, VG ANGOULEME S.A.S., L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à BLANZAGUET-SAINT-CYBARD

- **Madame DELAGE Corine**
Opérateur finition, VG ANGOULEME S.A.S., L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à RIVIERES
- **Madame DELANGEAS Brigitte**
Opérateur de finition, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à VILHONNEUR
- **Monsieur DENARD Laurent**
Responsable qualité acheteur/appro., ZODIAC AEROSAFETY SYSTEMS,
COGNAC.
demeurant à GIMEUX
- **Madame DE SAINT OURS Nathalie**
Responsable clientèle part., CREDIT MUTUEL ARKEA, BREST.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur DESBORDES Philippe**
Ouvrier qualifié, HAMELIN S.A.S., NERSAC.
demeurant à SAINT-MICHEL
- **Monsieur DESBORDES Philippe**
Chauffeur poids lourd, EUROVIA ECF et RETRAITEMENTS, SAINT-YRIEIX-SUR-
CHARENTE.
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
- **Monsieur DESHOULIERES Maurice**
Assistant chaudière, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.
demeurant à CHABANAIS
- **Monsieur DESVARS Thierry**
Magasinier, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur DEVEZEAUD Laurent**
Magasinier, HAMELIN S.A.S., NERSAC.
demeurant à LA COURONNE
- **Monsieur DILLOT Dominique**
Cariste, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à NANTEUIL-EN-VALLEE
- **Madame DREVELLE Valéry**
Attachée commerciale, SAVERGLASS, FEUQUIERES.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur DUCHENE Jean-Loup**
Directeur méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME
- **Monsieur DUCLAUD Éric**
Assistant client SAV, BRICQ SAS, MONTBRON.
demeurant à MAINZAC
- **Monsieur DUCRETTET Jean-Denis**
Technicien qualité, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-AMANT-DE-BOIXE

- **Monsieur DUSSOUS Frédéric**
Pompier, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame ERZ COLASSE Catherine**
Employé administratif, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à JAULDES
- **Monsieur FAUPIN Jean**
Technicien de maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CELLETES
- **Madame FAURE Frédérique**
Chargée de coordination, HUMANIS, MALAKOFF.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Monsieur FAURE Pascal**
Technicien services occupants, HUMANIS, MALAKOFF.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Madame FAYE Nathalie**
Agent administratif, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame FILLON Véronique**
Mécanicienne en confection, ZODIAC AEROSAFETY SYSTEMS, COGNAC.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
- **Monsieur FIVET Frédéric**
Responsable qualité centrale, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SALLES-D'ANGLES
- **Madame FLOUREUX Agnès**
Secrétaire de direction, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Monsieur FONTANAUD Stéphane**
Agent professionnel de fabrication, SAFT, NERSAC.
demeurant à SAINT-SATURNIN
- **Madame FRAGALE Virginie**
Infirmière, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SIREUIL
- **Monsieur FRAGNE Jean-Luc**
Imprimeur, COVERIS Flexibles France SAS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Madame FRANCOIS Isabelle**
Aide soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur FREMONT Alain**
Régleur confirmé conducteur, CAMUS LA GRANDE MARQUE, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame GAILDRAT Anne-Marie**
Machiniste régleur polyvalent, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à SAINT-BRICE

- **Monsieur GALLETAUD Patrice**
Réceptionnaire, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à ANVILLE
- **Madame GAMBET Isabelle**
Chef de cabine, AIR FRANCE SA, ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE.
demeurant à COURCOME
- **Monsieur GARCIA Miguel**
Responsable îlot service transformation, COVERIS Flexibles France SAS, L'ISLE-
D'ESPAGNAC.
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
- **Madame GARNIER Isabelle**
Ouvrière conductrice, HAMELIN S.A.S., NERSAC.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Madame GAROT Nathalie**
Assistante dentaire, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Monsieur GARREAU Jean-Jacques**
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à PUYMOYEN
- **Monsieur GATINAUD Philippe**
Contremaître, DS SMITH PACKAGING SUD OUEST, COGNAC.
demeurant à SAINT-FORT-SUR-LE-NE
- **Monsieur GAUDICHAU Jacky**
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-AMANT-DE-BOIXE
- **Monsieur GILLOIS Bernard**
Gardien de loge, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à MAREUIL
- **Monsieur GIRAUD-BERNARD Éric**
Tourneur CN, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANAIS
- **Monsieur GOMBEAUD Stéphane**
Technicien de maintenance niv.1, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
- **Madame GORGAS Brigitte**
Responsable salle exposition, DSC CEDEO, SAINTES.
demeurant à NERCILLAC
- **Monsieur GOUALBERT Jean-Marie**
Chef de quai, CHARENTE LIBRE SA, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- **Monsieur GRAND MORCEL Francis**
Responsable magasin de stockage, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.
demeurant à GIMEUX

- **Madame GRANGER Jacqueline**
Technicien de laboratoire qualité, ROUSSELOT Angoulême SAS, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur GUÉRIN Dominique**
Dessinateur bureau d'études, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à TORSAC
- **Madame GUÉRIN Sylvie**
Conseiller CICAS, HUMANIS, MALAKOFF.
demeurant à PUYMOYEN
- **Monsieur GUILLEBAUD Thierry**
Magasinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-MICHEL
- **Monsieur GUILLEMAIN Bruno**
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à NERSAC
- **Monsieur GUILLON Jean-Marie**
Chef d'équipe, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.
demeurant à FOUQUEBRUNE
- **Monsieur GUILMINOT Roger**
Conducteur découpe, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à FLEAC
- **Monsieur GUIONNEAU Jean**
Chef de projet, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur HAKEM Jean-François**
Coupeur massicotier, LYSIPACK, MERPINS.
demeurant à JARNAC
- **Madame HერიARD Marie Françoise**
Conseillère, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- **Monsieur HERRAULT Fabrice**
Responsable d'atelier, GATINEAU - THIOULET SAS, COGNAC.
demeurant à GIMEUX
- **Monsieur IRIART Richard**
Opérateur élaboration produit, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur JEANNOT Christophe**
Gap leader production, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
- **Monsieur JODET Claude**
Chef d'équipe exploitation logistique, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à GENAC
- **Monsieur JOSSEAUME Jean-Pierre**
Expéditionnaire, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à ANAIS

- **Monsieur JOUBERT Michel**
Exploitant camionnage, TRANSPORTS BERNIS, LIMOGES.
demeurant à LA COURONNE
- **Madame JOULAIN Alejandra**
Assistante commerciale, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur LABROUSSE Francis**
Employé, BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE,
BORDEAUX.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur LACHAISE Christophe**
Coordinateur de production, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Madame LACOUR Marie-Claire**
Chef de projet informatique, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME
- **Monsieur LACROZE Bernard**
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- **Monsieur LADRAT Jacques**
Ajusteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
- **Monsieur LAFARGE BARTHE Thierry**
Ouvrier de chai, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.
demeurant à JARNAC
- **Monsieur LAFFAS Thierry**
Usinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Monsieur LAMAZEROLLES Christian**
Électromécanicien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-PROJET-SAINT-CONSTANT
- **Madame LANDREVIE Annie**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ALLOUE
- **Madame LAQUAIRE Sophie**
Chargée de gestion, HUMANIS, MALAKOFF.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Madame LAURENT Véronique**
Opérateur finition, VG ANGOULEME S.A.S., L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à MORNAC
- **Monsieur LAZARRO Manuel**
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VILLEJOUBERT

- **Monsieur LE BRIERO Yves**
Magasinier cariste, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à GIMEUX
- **Monsieur LE MARHOLLEC Philippe**
Assistant achats, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Monsieur LEMERET Patrice**
Régleur, MMP PACKETIS SAS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à BRIE
- **Monsieur LETANG Éric**
Employé de banque, LCL - CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Monsieur MAGNANT Christian**
Agent de planning, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à LA COURONNE
- **Madame MAGNANT Corine**
Chef de projet développement produits, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à JARNAC
- **Madame MAGNIER Evelyne**
Conductrice de machines, PICARD, NERSAC.
demeurant à PLASSAC-ROUFFIAC
- **Monsieur MAILLET Bruno**
Technicien industrialisation, ZODIAC AEROSAFETY SYSTEMS, COGNAC.
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
- **Monsieur MAITRE Yann**
Conducteur bobst, DS SMITH PACKAGING SUD OUEST, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame MANAUD Cécile**
Comptable, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame MANDON BIZIEN**
Secrétaire, Agence Immobilière PETIT ROUZIERES, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame MARCHESSON Corinne**
Technicienne achats, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à JAVREZAC
- **Monsieur MAROGGI Francis**
Gestionnaire stocks magasin de vente au personnel, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à JARNAC
- **Madame MARTIN Christine**
Agent d'accueil, AFPA Nouvelle Aquitaine, MORNAC.
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD

- **Madame MARTIN Liliane**
Bobinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à TOUVRE
- **Madame MARTIN Nathalie**
Responsable d'unité, HUMANIS, MALAKOFF.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame MARTIN RAINAUD Dominique**
Conducteur régleur plieuse colleuse, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
- **Monsieur MAS Y MAS Gérard**
Chef d'équipe, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- **Monsieur MATRAT Thierry**
Ajusteur outilleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à FOUQUEBRUNE
- **Madame MAURIN Véronique**
Assistante commerciale, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- **Madame MAZEAU Nathalie**
Chargée de clientèle pro., CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU
CHARENTES, BORDEAUX.
demeurant à SOYAUX
- **Monsieur MENANTEAU Hervé**
Opérateur régleur sur machine, GATINEAU - THIOULET SAS, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur MERCERON Frédéric**
Distributeur eaux-de-vie, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à NERCILLAC
- **Monsieur MERIEAU Éric**
Préparateur, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à LA FAYE
- **Monsieur METOYER Patrick**
Conducteur de production, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à CHERVES-RICHEMONT
- **Monsieur MEUNIER Jean-Michel**
Animateur noyautage, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à MONTBRON
- **Monsieur MICHENAUD Philippe**
Opérateur élaboration produit, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.
demeurant à SEGONZAC
- **Madame MILLET Maryline**
Assistante commerciale, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET

- **Monsieur MOCOEUR Éric**
Magasinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à MOULIDARS
- **Monsieur MORANGE Jean-Christophe**
Magasinier cariste, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Madame MORAUD Marie-Noëlle**
Responsable commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à JAULDES
- **Monsieur MOREAU Jean-Christophe**
Agent logistique, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à FLEAC
- **Monsieur MORIN Jean-François**
Bobineur, MMP PACKETIS SAS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à FLEAC
- **Monsieur MORISSET Thierry**
Technicien méthodes, ZODIAC AEROSAFETY SYSTEMS, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur MOSNIER Patrick**
Machiniste régleur polyvalent, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur MOTEAU Thierry**
Ouvrier métallurgie, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VOULGEZAC
- **Madame MOUCHE Isabelle**
Conductrice de machines, PICARD, NERSAC.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame MOULIDIER Sandrine**
Assistante marketing documentation produit, MOTEURS LEROY SOMER,
ANGOULEME.
demeurant à SAINT-SORNIN
- **Madame NARDI Raphaëlle**
Assistante de manager, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à BOURG-CHARENTE
- **Madame NAUDIN Pascale**
Employée service hospitalier, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, LE HAILLAN.
demeurant à DIRAC
- **Monsieur NOBLE Olivier**
Bobinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur OLBINSKI Alain**
Responsable hygiène et sécurité, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS

- **Madame PAILLOUX Corinne**
Comptable, LARSEN COGNAC SAS, COGNAC.
demeurant à GENTE

- **Monsieur PANNETIER Frédéric**
Agent logistique, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à FONTENILLE

- **Monsieur PAPIN Fabrice**
Conducteur de travaux, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-
CHARENTE.
demeurant à RIVIERES

- **Monsieur PARACHOU Frédéric**
Agent de maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CELLETES

- **Madame PARIS Nathalie**
Secrétaire d'accueil, MUTUELLE SMATIS FRANCE, ANGOULEME.
demeurant à MORNAC

- **Monsieur PASCOUAT Guy**
Responsable maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à PUYREAU

- **Monsieur PAULAIS Frédéric**
Bobinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à FLEAC

- **Monsieur PAULTES Olivier**
Directeur distilleries com. savoir-faire eaux-de-vie, JAS HENNESSY & C°,
COGNAC.
demeurant à SAINT-BRICE

- **Monsieur PEDEBOSCQ Denis**
Chirurgien-dentiste, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME

- **Monsieur PETIT CANCELIER Philippe**
Expert montage, TONNELLERIE TARANSAUD, COGNAC.
demeurant à COGNAC

- **Monsieur PIERRE Bruno**
Agent de maîtrise, ONET SERVICES, ANGOULEME.
demeurant à GOND-PONTOUVRE

- **Monsieur PINEAU Alain**
Employé technique, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à ANGOULEME

- **Monsieur PINTO Patrick**
Coordinateur de production, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE

- **Madame PLA Patricia**
Agent professionnel de fabrication, SAFT, NERSAC.
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET

- **Monsieur PLAT Serge**
Directeur marketing, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPMILLON
- **Monsieur PORTEJOIE Joël**
Machiniste régleur polyvalent, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur PRIMAULT Pascal**
Agent de maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VILLEGATS
- **Monsieur QUESADA Gérard**
Conseiller technique, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à SAINT-CYBARDEAUX
- **Madame QUIDET Hélène**
Aide-soignante, Centre Clinical SA, SOYAUX.
demeurant à LINARS
- **Monsieur RABY Jean François**
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Monsieur RAMNOUX Claude**
Aide conducteur combinés, DS SMITH PACKAGING SUD OUEST, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur RAYNAUD Pascal**
Chauffeur transfert eaux-de-vie autonome, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à JAVREZAC
- **Monsieur RIOU Jean-Louis**
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur ROCHE François**
Conducteur de production, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à LOUZAC-SAINT-ANDRE
- **Madame ROMAIN Marie-Laure**
Infirmière DE, Centre Clinical SA, SOYAUX.
demeurant à FOUQUEBRUNE
- **Monsieur ROUFFIAT Thierry**
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur ROUGIER Michel**
Superviseur de production, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.
demeurant à SAINT-QUENTIN-SUR-CHARENTE
- **Madame ROUSSE Murielle**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur ROY Christophe**
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-SATURNIN

- **Monsieur RULMONT Jean-Marie**
Employé de banque, LCL - CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur SABATER Jean Maurice**
Technicien de maintenance niv.2, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à CHASSORS
- **Monsieur SAPIN Daniel**
Chef d'équipe exploitation logistique, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à JAULDES
- **Monsieur SAUNIER Jean Marc**
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à MOULIDARS
- **Monsieur SEGUIN Patrick**
Cariste, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- **Madame SERIN Evelyne**
Assistante marketing documentation produit, MOTEURS LEROY SOMER,
ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur SIMONET Pascal**
Ouvrier métallurgiste, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à MORNAC
- **Monsieur SIMON Laurent**
Peintre, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-SIMEUX
- **Monsieur SOCHACZEK Christian**
Releveur, SEMEA, ANGOULEME.
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- **Madame SUCQUET Brigitte**
ELS, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.
demeurant à MAINE-DE-BOIXE
- **Monsieur SURBIER Bruno**
Chauffeur transfert eaux-de-vie autonome, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN
- **Madame TARADE Nathalie**
Gestionnaire ordonnancement/appro., ARTS ENERGY SAS, NERSAC.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur TARDOT Jean-Luc**
Agent de méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Madame TONNERRE Corinne**
Cadre infirmier, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à SOYAUX

- **Madame TREFIER Michèle**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à FLEAC
- **Monsieur TRILLAUD Bertrand**
Ouvrier métallurgie, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VERVANT
- **Monsieur VALLADE Bernard**
Employé administratif qualifié, ITM LEMI Base d'Anais, ANAIS.
demeurant à AUSSAC-VADALLE
- **Madame VANNIER Pascale**
Tractoriste, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.
demeurant à JUILLAC-LE-COQ
- **Madame VERSAVEAU Pascale**
Assistante gestion 2, CREDIT MUTUEL ARKEA, BREST.
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- **Monsieur VILLARD Dominique**
Commercial, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à TROIS-PALIS
- **Madame VILLETTE Nelly**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à CHAZELLES
- **Monsieur VINSONNAUD Thierry**
Responsable maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur VIOLLET Bruno**
Commercial agence, REXEL, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur VISSE Thierry**
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à BUNZAC

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Monsieur ADAM CERTIN Jean-Paul**
Ouvrier imprimeur, HAMELIN S.A.S., NERSAC.
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME
- **Madame AGARD Marie-Thérèse**
Agent services logistiques, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Monsieur AVINIO Pascal**
Intervenant maintenance, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur BAJOR Jacky**
Expéditeur polyvalent, CHARENTE LIBRE SA, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à LA COURONNE

- **Madame BALDACCHINO Françoise**
Assistante direction/formation, ZODIAC AEROSAFETY SYSTEMS, COGNAC.
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
- **Madame BALUTEAU Pascale**
Comptable qualifiée, CLS REMY COINTREAU, COGNAC.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Monsieur BARRET Jean-Jacques**
Gap leader, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.
demeurant à CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE
- **Madame BARRIERE Liliane**
Employée commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Madame BAUDIN Marie Françoise**
Assistante achats, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à CHAZELLES
- **Monsieur BEGUIER Pascal**
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à MORNAC
- **Monsieur BEKAI Moussa**
Chef de chantier, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.
demeurant à MOUTON
- **Monsieur BELAIR Christian**
Superviseur organisation eaux-de-vie, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN
- **Monsieur BERNARD Jack**
Magasinier cariste polyvalent, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à NERCILLAC
- **Madame BERNARD Marcelle**
Gouvernante, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, LE HAILLAN.
demeurant à GARAT
- **Monsieur BERTIN Richard**
Technicien support, CLS REMY COINTREAU, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame BERTON Marina**
Agent des services logistiques, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE,
ANGOULEME.
demeurant à TOUVRE
- **Monsieur BIGAUD Elie**
Mécanicien chaudronnier, IP CELIMO, SAINT JUNIEN.
demeurant à CHASSENON
- **Madame BLANCHET PEREZ Nathalie**
Réfèrent tech. prév/ précarité, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à CLAIX

- **Monsieur BLOTTEAU Renaud**
Agent tri barriques, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à CHERVES-RICHEMONT
- **Monsieur BOINEAU Jean-Marc**
Chauffeur eaux-de-vie, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à SIGOGNE
- **Monsieur BOIS Pascal**
Opérateur approvisionneur/magasinier, LES BOUCHAGES DELAGE S.A.S.,
GENSAC-LA-PALLUE.
demeurant à SEGONZAC
- **Madame BOISSEAU Ghislaine**
Assistante comptable, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à BOUEX
- **Madame BOISUMEAU Geneviève**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à YVRAC-ET-MALLEYRAND
- **Madame BONNIN Pascale**
Assistante commerciale, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur BOUQUET Thierry**
Cariste, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à CHAZELLES
- **Madame BOURBON Monique**
Conseillère, POLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à VARS
- **Madame BOURBON Nathalie**
Infographiste, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à SOYAUX
- **Monsieur BOURON Jean-Luc**
Technicien de maintenance, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à LOUZAC-SAINT-ANDRE
- **Madame BOUSSIRON Yveline**
Contrôleur de gestion, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- **Madame BOYER Brigitte**
Agent de propreté, LE FOYER, ANGOULEME.
demeurant à LA COURONNE
- **Madame BOYER Isabelle**
Gestionnaire contentieux, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.
demeurant à MARSAC
- **Monsieur BROSSARD Éric**
Conducteur SF, DS SMITH PACKAGING SUD OUEST, COGNAC.
demeurant à GENTE

- **Madame BROT Florence**
Référént technicien prestations, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur BROUSSE Jean-Michel**
Conducteur de travaux TCE, VILQUIN SAS, JARNAC.
demeurant à FOUSSIGNAC
- **Monsieur BRUN Bruno**
Mécanicien entretien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à TOUVRE
- **Monsieur CALMETTES Didier**
Agent ingénieur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à PUYMOYEN
- **Monsieur CAMPOS Éric**
Responsable de service, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à PUYMOYEN
- **Monsieur CARIAT Patrick**
Responsable de production, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur CASTAGNÉ Bruno**
Monteur en charpente métallique, VILQUIN SAS, JARNAC.
demeurant à GARAT
- **Madame CATHALIFAUD Annie**
Assistante commerciale, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à GENAC
- **Monsieur CATHALIFAUD Didier**
Responsable support opérations, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.
demeurant à CHIRAC
- **Madame CAZENABE Brigitte**
Gestionnaire paie, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-AMANT-DE-BOIXE
- **Madame CAZENAVE Nathalie**
Assistante de manager, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur CHAUSSAT Jackie**
Contrôleur technique, AUTO BILAN IE, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Monsieur CHESNE Yves**
Essayeur colorimétriste, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur CHRISTODOULOU Hervé**
Magasinier cariste, CAMUS LA GRANDE MARQUE, COGNAC.
demeurant à LOUZAC-SAINT-ANDRE
- **Monsieur COMIN Hubert**
Dessinateur projeteur, VILQUIN SAS, JARNAC.
demeurant à JARNAC

- **Monsieur CORDONNIER Philippe**
Agent, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLÉE.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur COURBIERE Laurent**
Agent logistique, IDEAL STANDARD INDUSTRIE FRANCE, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Monsieur CRESPO Thierry**
Cadre responsable marketing, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET
- **Monsieur CROASSANT Pascal**
Machiniste régleur polyvalent, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à ARS
- **Madame DEBORDE Muriel**
Conseiller particulier référent, AG2R LA MONDIALE REUNICA, PARIS.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame DEBRIS Catherine**
Chargée de recette, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à JURIGNAC
- **Monsieur DECOUTY Éric**
Chef d'équipe sérigraphie, SAS AFC EMBALLAGES, SAINT-JUNIEN.
demeurant à BRIGUEUIL
- **Monsieur DEJUCQ Olivier**
Inspecteur manager performance, GENERALI VIE, PARIS.
demeurant à JARNAC
- **Madame DELANGEAS Brigitte**
Opérateur de finition, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à VILHONNEUR
- **Monsieur DELHOMME Joël**
Conducteur d'engins, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SUD OUEST, SAINTES.
demeurant à GUIMPS
- **Monsieur DE OLIVEIRA FERREIRA Antonio**
Usinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à LUXE
- **Monsieur DE PUYDT Patrick**
Opérateur de fabrication, LES BOUCHAGES DELAGE S.A.S., GENSAC-LA-PALLUE.
demeurant à MERPINS
- **Monsieur DOHM Roger**
Contremaître, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
- **Madame DOUTEAU Françoise**
Hôtesse de caisse, AUCHAN COGNAC, COGNAC.
demeurant à COGNAC

- **Madame DREVELLE Valéry**
Attachée commerciale, SAVERGLASS, FEUQUIERES.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur DRILHON Joël**
Gestionnaire magasin industriel, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur DUCHENE Jean-Loup**
Directeur méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME
- **Monsieur DUFOUR Pascal**
Essayeur colorimétriste, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame DUJARDIN Chantal**
Opérateur de finition, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à RIVIERES
- **Monsieur DUPUY Thierry**
Informaticien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à LINARS
- **Madame FERRARO MERAI Anne-Marie**
Opératrice conditionnement, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur FILLAUDEAU Dominique**
Directeur d'agence, TRANSPORTS BERNIS, LIMOGES.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur FORTIN Richard**
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-SATURNIN
- **Monsieur FREMONT Alain**
Régleur confirmé conducteur, CAMUS LA GRANDE MARQUE, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur GABORIAUD Christian**
Magasinier niv.1, LES ATELIERS DU GOUT SAS, DIEPPE.
demeurant à REIGNAC
- **Monsieur GABORIT Patrick**
Chauffeur transfert eaux-de-vie autonome, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à SAINT-SULPICE-DE-COGNAC
- **Monsieur GAILDRAT Daniel**
Intervenant maintenance, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à SAINT-BRICE
- **Monsieur GARREAU Jean-Jacques**
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à PUYMOYEN
- **Monsieur GASCHET Christophe**
Usinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à RIVIERES

- **Monsieur GAUTHIER Pascal**
Chef de projet Schindler, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ASNIERES-SUR-NOUERE
- **Monsieur GELINAUD Bruno**
Responsable magasin maintenance, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
- **Monsieur GELIN Frédéric**
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Madame GEOFFROY Monique**
Gestionnaire santé prévoyance, MUTUELLE 403, ANGOULEME.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Monsieur GILLOIS Bernard**
Gardien de loge, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à MAREUIL
- **Monsieur GINGUENAUD Philippe**
Mécanicien, ROUSSELOT Angoulême SAS, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPMILLON
- **Madame GIRAUD Monique**
Agent des services logistiques, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE,
ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur GIRE Jean-François**
Chargé d'affaires, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Madame GORGAS Brigitte**
Responsable salle exposition, DSC CEDEO, SAINTES.
demeurant à NERCILLAC
- **Monsieur GOURSAUD Thierry**
Agent méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Madame GRANGETAUD Christine**
Chargée du soutien site, NAVAL GROUP Site Angoulême-Ruelle, RUELLE-SUR-TOUVRE.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Madame GRZELKA Karine**
Conseiller entreprises, GIE AG2R RÉUNICA, PARIS.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur GUENARD Jean-Yves**
Monteur électricien, EIFFAGE ENERGIE POITOU-CHARENTES, POITIERS.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur GUERRY Christophe**
Magasinier cariste, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE

- **Monsieur GUILLEMAIN Bruno**
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à NERSAC
- **Monsieur GUILLON Éric**
Gestionnaire de flux expédition, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à NERCILLAC
- **Monsieur GUILLOT Jean-Marie**
Technicien méthodes industrialisation, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame HAMANI Viviane**
Sage-femme, POLYCLINIQUE DE LIMOGES, LIMOGES.
demeurant à SAINT-MAURICE-DES-LIONS
- **Madame HERIAUD Martine**
Gestionnaire entreprises, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET
- **Monsieur IRIART Richard**
Opérateur élaboration produit, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame LABORDE Catherine**
Hôtesse accueil/Accord, AUCHAN COGNAC, COGNAC.
demeurant à SALLES-D'ANGLES
- **Monsieur LADRAT Thierry**
Métallier, VILQUIN SAS, JARNAC.
demeurant à SEGONZAC
- **Monsieur LAFOND Didier**
Responsable boucherie, SAS CHATEAUDIS - SUPER U, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
- **Madame LAGARDE NEYPOUX Nadine**
Gestionnaire tiers payant, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à BRIE
- **Monsieur LAIDET Dominique**
Technicien données techniques, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame LATHIERE Martine**
Contrôleur qualité, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Madame LAUNAY Sylvie**
Aide soignante, KORIAN VILLA BLEUE, JARNAC.
demeurant à SIGOGNE
- **Madame LAVAUD Sylvie**
Conseiller entreprises, AG2R LA MONDIALE REUNICA, PARIS.
demeurant à MAGNAC-LVALETTE-VILLARS

- **Monsieur LAZARRO Manuel**
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VILLEJOUBERT
- **Monsieur LENER Jean Michel**
Magasinier, BRICQ SAS, MONTBRON.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame LEVEQUE Fatima**
Conseillère technique, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur LONGEQUEUE Didier**
Gestionnaire EPI., JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame LOUCHART Brigitte**
Assistante de direction, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur MABBOUX Franck**
Technicien de lancement, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Madame MAGNANT Corine**
Chef de projet développement produits, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à JARNAC
- **Monsieur MAILLOUX Éric**
Auditeur chauffeurs, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à LOUZAC-SAINT-ANDRE
- **Monsieur MAROGGI Francis**
Gestionnaire stocks magasin de vente au personnel, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à JARNAC
- **Madame MARTIN Evelyne**
Conseillère technique, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur MARTINEZ Manuel**
Employé, MERRANDERIE BERTRAND, SAINT-GEORGES-ANTIGNAC.
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
- **Madame MARTIN Liliane**
Bobinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à TOUVRE
- **Madame MAZIERE Marie-Christine**
Responsable administration des ventes, VG ANGOULEME S.A.S., L'ISLE-
D'ESPAGNAC.
demeurant à BRIE
- **Monsieur MENARD Bruno**
Chef d'équipe, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.
demeurant à LUXE

- **Madame MENNEBOO Patricia**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Madame MEYNARD Michèle**
Technicien achats, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame MICHEL Josiane**
Assistante commerciale, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à JAULDES
- **Madame MILLET Maryline**
Assistante commerciale, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET
- **Madame MONTMOULINET Dany**
Magasinier cariste polyvalent, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Madame MOREL Valérie**
Employée, ZODIAC AEROSAFETY SYSTEMS, COGNAC.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Madame MORONVALLE Sabine**
Référente métiers, POLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN
- **Madame MOUCHE Isabelle**
Conductrice de machines, PICARD, NERSAC.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame PAULAIS Catherine**
Conducteur de ligne, LES ATELIERS DU GOUT SAS, DIEPPE.
demeurant à CHALAIS
- **Monsieur PELLETAN Jean Michel**
Conducteur de machine, SMURFIT KAPPA, JARNAC.
demeurant à JARNAC
- **Monsieur PERARDEL Didier**
Ingénieur d'études électroniques, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET
- **Madame PHILIPPON Sylvie**
Coupeuse, ZODIAC AEROSAFETY SYSTEMS, COGNAC.
demeurant à MESNAC
- **Monsieur PLAT Serge**
Directeur marketing, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPMILLON
- **Madame PONTALLIER Nadine**
Conducteur d'activité, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
- **Monsieur PORTEJOIE Pascal**
Opérateur de production, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.
demeurant à VILHONNEUR

- **Monsieur RAFFIER Michel**
Opérateur graisse, ROUSSELOT Angoulême SAS, ANGOULEME.
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME
- **Monsieur RAINAUD Xavier**
Conducteur régleur plieuse colleuse, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
- **Monsieur RENOU Philippe**
Opérateur de conditionnement, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
- **Monsieur RICHARD Patrick**
Employé libre service, AUCHAN COGNAC, COGNAC.
demeurant à GENTE
- **Monsieur RICHEMONT Bertrand**
Employé de banque, CREDIT MUTUEL ARKEA, BREST.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame RIFFAUD Catherine**
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à MOUTON
- **Monsieur ROBARAUD Olivier**
Analyste reporting, CLS REMY COINTREAU, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame ROGER Patricia**
Référent métier, KLESIA, COGNAC.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Monsieur ROQUET Joël**
Chef boucher, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.
demeurant à SALLES-DE-VILLEFAGNAN
- **Monsieur ROUGIER Jean-Michel**
Usineur, NAVAL GROUP Site Angoulême-Ruelle, RUELE-SUR-TOUVRE.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Madame ROUSSEAU Carmen**
Caissière ELS, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.
demeurant à MANSLE
- **Monsieur RULLAUD Jean-François**
Conducteur de production, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN
- **Monsieur SERVANT Jean-Christophe**
Technicien finition des coupes, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Madame SOULIER Françoise**
Opératrice de fabrication, LES BOUCHAGES DELAGE S.A.S., GENSAC-LA-PALLUE.
demeurant à BOURG-CHARENTE

- **Monsieur SPICHA Andrzej**
Ajusteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur SYGALL Marcel**
Opérateur magasin, ROUSSELOT Angoulême SAS, ANGOULEME.
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- **Monsieur TACHOT Éric**
Responsable de service, GROUPE IRPAUTO, ANGOULEME.
demeurant à CHARME
- **Monsieur TARDY Dominique**
Imprimeur, AMCOR FLEXIBLES, BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.
demeurant à SAINT-PALAIS-DU-NE
- **Monsieur TÉPHANY Alain**
Opérateur approvisionneur/magasinier, LES BOUCHAGES DELAGE S.A.S.,
GENSAC-LA-PALLUE.
demeurant à GENTE
- **Monsieur THEILLOUT Yannick**
Technicien sécurité, COURVOISIER S.A.S., JARNAC.
demeurant à SAINT-MEME-LES-CARRIERES
- **Monsieur THIERY Philippe**
Responsable Assit. Maîtr. Ouvrage, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.
demeurant à JAULDES
- **Monsieur THORIN Éric**
Responsable maintenance et entretien, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur TONDUT Philippe**
Superviseur maintenance, ROUSSELOT Angoulême SAS, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPMILLON
- **Madame TRICARD BOISSINOT Monique**
Responsable de service, AG2R LA MONDIALE REUNICA, PARIS.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur VERGER Philippe**
AM Process, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.
demeurant à ETAGNAC
- **Monsieur VIDAL Jean-Pierre**
, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à ROUILLAC
- **Madame VIGNERON Isabelle**
Vendeuse, ARMAND THIERY, LEVALLOIS PERRET.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur VINSONNAUD Thierry**
Responsable maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Madame ANGIBAUD Françoise**
Employée de banque, BANQUE CIC OUEST, NANTES.
demeurant à NERCILLAC
- **Monsieur AUMONT Dominique**
Responsable administratif institut social, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à CHASSORS
- **Monsieur AUZEREAU Jean-Luc**
Chauffeur poids lourd, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME
- **Monsieur BAJOR Jacky**
Expéditeur polyvalent, CHARENTE LIBRE SA, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à LA COURONNE
- **Monsieur BARBOTEAU Alain**
Responsable sécurité, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Madame BARONNET Pascale**
Conseiller location, LE FOYER, ANGOULEME.
demeurant à SOYAUX
- **Monsieur BAROTIN Francis**
Opérateur élaboration produit, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame BAUDIN Marie Françoise**
Assistante achats, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à CHAZELLES
- **Monsieur BERNARD Jean-Marie**
Responsable distillation et essais, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.
demeurant à SAINT-MEME-LES-CARRIERES
- **Madame BERNARD Marcelle**
Gouvernante, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, LE HAILLAN.
demeurant à GARAT
- **Madame BERTRAND Anne Marie**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à VERDILLE
- **Monsieur BIAIS Gilles**
Employé, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à SOYAUX
- **Monsieur BIARDEAU Jean-Philippe**
Adjoint service réception, HAMELIN S.A.S., NERSAC.
demeurant à SAINT-MICHEL
- **Monsieur BIGAUD Elie**
Mécanicien chaudronnier, IP CELIMO, SAINT JUNIEN.
demeurant à CHASSENON

- **Monsieur BOINEAU Jean-Marc**
Chauffeur eaux-de-vie, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à SIGOGNE
- **Monsieur BOISDON Bernard**
Chauffeur, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SUD OUEST, SAINTES.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur BOUCHERON Dominique**
Responsable département informatique, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame BOUILLEAU Sylviane**
Technicien principal ordonnancement/appro, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.
demeurant à ASNIERES-SUR-NOUERE
- **Monsieur BOURBON Philippe**
Magasinier, HAMELIN S.A.S., NERSAC.
demeurant à SAINT-MICHEL
- **Madame BOURDAREAU Marie-Christine**
Employée administrative, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VINDELLE
- **Monsieur BRUNET François**
Responsable trésorerie, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur BURBAUD Alain**
Magasinier cariste, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à SALLES-D'ANGLES
- **Madame BURDIN Cécile**
Conseillère allocataires, POLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur CASTERA Michel**
Monteur cableur pyloniste, ASSYSTEM FRANCE, MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.
demeurant à SAINT-AMANT-DE-BONNIEURE
- **Madame CHABIRON Brigitte**
Gestionnaire trésorerie - Retraitée, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame CHAMBON Nicole**
Agent de service, ONET SERVICES, ANGOULEME.
demeurant à AGRIS
- **Monsieur CHARLASSIER Tony**
Chargé de technologie opération et support, CLS REMY COINTREAU, COGNAC.
demeurant à TOUVRE
- **Madame CHAULET Christine**
Hôtesse d'accueil, LE FOYER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME

- **Monsieur CHAUSSAT Jackie**
Contrôleur technique, AUTO BILAN IE, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Monsieur CHAVAGNE Gilles**
Ouvrier de chai, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.
demeurant à CHAMPMILLON
- **Monsieur CHEMINAUD Christian**
Graveur Helio, JANOSCHKA SOPELPA, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur CHRISTODOULOU Hervé**
Magasinier cariste, CAMUS LA GRANDE MARQUE, COGNAC.
demeurant à LOUZAC-SAINT-ANDRE
- **Monsieur CHRISTOPHE Gilles**
Agent de réception, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à NERSAC
- **Madame CLEMENT Marie-José**
Responsable administrative, BMSO, CESTAS.
demeurant à JULIENNE
- **Madame CLERGEAUD Françoise**
Gestionnaire achats, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à SOYAUX
- **Madame COCARD Brigitte**
Conductrice de machines, PICARD, NERSAC.
demeurant à SIREUIL
- **Monsieur COMBEAU Tony**
Chauffagiste, ALLARD SAS, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-COGNAC
- **Madame COUDIERE Anne-Marie**
Aide soignante, Résidence La maison de Goûts, GOUT-ROSSIGNOL.
demeurant à PALLUAUD
- **Monsieur COUTON Dominique**
Responsable d'atelier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SERS
- **Monsieur CREPEAU Dominique**
Opérateur maintenance, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.
demeurant à LES METAIRIES
- **Monsieur CRESPO Thierry**
Cadre responsable marketing, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET
- **Madame CUFFEL Martine**
Assistante commerciale, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Monsieur DARMONT Guy**
Agent de maîtrise, TONNELLERIE TARANSAUD, COGNAC.
demeurant à SAINT-MEME-LES-CARRIERES

- **Madame DELAGE Nicole**
Agent à domicile, ADMR de Montembœuf, MONTEMBOEUF.
demeurant à MASSIGNAC
- **Monsieur DESCLIDES Jean-Jacques**
Agent de maîtrise, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME
- **Monsieur DEVAUTOUR Alain**
Agent de maîtrise, SAICA PACK SAINT-JUNIEN, SAINT-JUNIEN.
demeurant à BRIGUEUIL
- **Monsieur DROCTOVE Jean-Pierre**
Animateur d'équipe, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à BLANZAC-PORCHERESSE
- **Monsieur DROULIN Éric**
Plombier, ALLARD SAS, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur DUBRÉ Martial**
Chef de centre, EIFFAGE ROUTE SUD OUEST, PESSAC.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur DUCHENE Jean-Loup**
Directeur méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME
- **Madame DUFOUR Béatrice**
Technicienne lancement, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Madame DUJARDIN Chantal**
Opérateur de finition, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à RIVIERES
- **Monsieur DUPRÉ Alain**
Chef d'équipe finition, VG ANGOULEME S.A.S., L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- **Madame DURAND Colette**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à RUFFEC
- **Madame DUVERNEUIL Corine**
Opératrice conditionnement, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN
- **Monsieur FAURE Laurent**
Conducteur régleur, CAMUS LA GRANDE MARQUE, COGNAC.
demeurant à GENTE
- **Madame FILGUEIRAS Dolores**
Administration ventes support, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE

- **Monsieur FORT Alain**
Bobineur, AMCOR FLEXIBLES, BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.
demeurant à SOYAUX
- **Monsieur FORT Didier**
Ingénieur cadre, NAVAL GROUP Site Angoulême-Ruelle, RUELLE-SUR-TOUVRE.
demeurant à ROUGNAC
- **Madame FRANÇOIS Sylvie**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur FRAYSSE Gilles**
Opérateur de production, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à FLEAC
- **Monsieur FREMONT Alain**
Régleur confirmé conducteur, CAMUS LA GRANDE MARQUE, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur GABORIT Patrick**
Chauffeur transfert eaux-de-vie autonome, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à SAINT-SULPICE-DE-COGNAC
- **Madame GACHINOIS Sylvie**
Assistante dentaire, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME
- **Monsieur GADRAS Patrick**
Responsable d'équipe, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.
demeurant à MERPINS
- **Monsieur GALLARD Jean-Michel**
Monteur, animateur d'atelier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SIGOGNE
- **Madame GARAUD Anne-Marie**
Technicien conseil, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Madame GARNAUD Catherine**
Directrice, SISTA, L'ISLE-D'ESPAGNAC.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame GARRAUD Marie-Claude**
Documentaliste - Retraitée, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur GARRAUD Patrick**
Contrôleur qualité réceptions - Retraité, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame GAUDY Dany**
Assistante de laboratoire, LES BOUCHAGES DELAGE S.A.S., GENSAC-LA-PALLUE.
demeurant à ARS

- **Madame GORGAS Brigitte**
Responsable salle exposition, DSC CEDEO, SAINTES.
demeurant à NERCILLAC
- **Madame GOURDON Nadège**
Technicien de prestations, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ANAIS
- **Monsieur GRAVAT Jean-Pierre**
Opérateur rectifieur, MICRO-CONTROLE SPECTRA PHYSICS, EVRY.
demeurant à SAULGOND
- **Monsieur GUILLEMAIN Bruno**
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à NERSAC
- **Monsieur HURAUX Thierry**
Technicien de maintenance niv.1, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à REPARSAC
- **Madame JACQUOT Maryline**
Opératrice de fabrication, LES BOUCHAGES DELAGE S.A.S., GENSAC-LA-PALLUE.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Monsieur JALLET Jamy**
Machiniste régleur polyvalent, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à SAINTE-SEVERE
- **Madame JEAN Mauricette**
Assistante administrative, ONET SERVICES, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPNIERS
- **Madame LABÉDA Martine**
Gestionnaire contentieux, GROUPE IRPAUTO, ANGOULEME.
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Madame LABORDE Elisabeth**
Cadre, NAVAL GROUP Site Angoulême-Ruelle, RUELLE-SUR-TOUVRE.
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Monsieur LAFFORT Philippe**
Maître d'hôtel - Retraité, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame LAPILLE Patricia**
Gestionnaire allocataires, KLESIA, COGNAC.
demeurant à SAINT-BRICE
- **Monsieur LAURENNE Alain**
Responsable contrôle qualité réceptions, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-COGNAC
- **Madame LEROY Danièle**
Machiniste régleur polyvalent, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN

- **Madame LIAUD Chantal**
Chef de projet méthodes/AMOA, MUTUELLE SMATIS FRANCE, ANGOULEME.
demeurant à PUYMOYEN
- **Monsieur LORIEAU Alain**
Chef de projet développement produits, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN
- **Madame MALHARBE Agnès**
Employée, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame MARTIN Liliane**
Bobinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à TOUVRE
- **Madame MASSELOT Marie-Jeanne**
Contrôleur qualité réceptions - Retraitée, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à NERCILLAC
- **Madame MATTIUZZO Catherine**
Responsable comptabilité fournisseurs, COURVOISIER S.A.S., JARNAC.
demeurant à BOURG-CHARENTE
- **Monsieur MERLIERE Philippe**
Distributeur eaux-de-vie, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à BOURG-CHARENTE
- **Monsieur MESCHIN Jannick**
Canalisateur, SOGEA SUD-OUEST HYDRAULIQUE, L'HOUMEAU.
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
- **Monsieur MIGNON Patrick**
Chef secteur vente pièces détachées, CELLIER AUTOMOBILES S.A.S.,
CHATEAUBERNARD.
demeurant à LA COURONNE
- **Madame MONDOU Ghislaine**
Aide-soignante, Centre Clinical SA, SOYAUX.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame MONTMOULINET Dany**
Magasinier cariste polyvalent, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Madame MOUCHE Isabelle**
Conductrice de machines, PICARD, NERSAC.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame MUSSET Brigitte**
Opérateur conditionnement, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame NYBELEN Dominique**
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à LOUZAC-SAINT-ANDRE

- **Monsieur PAGNOUX Serge**
Employé administratif en retraite, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à HIERSAC
- **Madame PAGOTTO Muriel**
Opératrice de conditionnement, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Monsieur PARACHAUD Didier**
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-GROUX
- **Madame PATEAU Patricia**
Assistante, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Madame PETIT Catherine**
Chargé de mission conciliation/formation, CPAM DE LA CHARENTE,
ANGOULEME.
demeurant à FOUSSIGNAC
- **Monsieur PEYRAUD Yves**
Chaudronnier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur PLAT Serge**
Directeur marketing, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CHAMPMILLON
- **Madame PONTALLIER Nadine**
Conducteur d'activité, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
- **Monsieur RAGONNAUD Christian**
Gestionnaire maintenance - Retraité, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-COGNAC
- **Madame RENAULT Patricia**
Engageuse, LOCATEX SAS, GOND-PONTOUVRE.
demeurant à ANGOULEME
- **Madame RESTOU Marie-Christine**
Opérateur de finition, MMP PACKETIS, CHAZELLES.
demeurant à CHAZELLES
- **Madame SARDAIN Martine**
Première caissière, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.
demeurant à ROUMAZIERES-LOUBERT
- **Madame SAUNIER Véronique**
Employée, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.
demeurant à SOYAUX
- **Monsieur SEDAN Dominique**
Cadre, POLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à ANGOULEME

- **Monsieur SICAUD Yannick**
Technicien finition des coupes, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.
demeurant à LOUZAC-SAINT-ANDRE
- **Monsieur SILVAGNI Patrick**
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à CELLETES
- **Madame THIBAudeau Marie-France**
Employée commerciale, SAS CHATEAUDIS - SUPER U, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.
demeurant à NERSAC
- **Monsieur THORAUX Philippe**
Responsable magasin, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.
demeurant à COGNAC
- **Monsieur VARNOUX Pascal**
Opérateur méthodes terrain, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur YOUNES Yvon**
Agent de sécurité, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.
demeurant à ANGOULEME

Article 5 : Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Angoulême, le 21 NOV. 2018

La Préfète


Marie LAJUS

Préfecture

16-2018-11-28-001

Arrêté portant dissolution de l'association syndicale
autorisée de gestion forestière des belettes 16210
RIOUX-MARTIN

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Préfecture
Secrétariat général
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et de la réglementation

ARRÊTÉ
portant dissolution de l'association syndicale
autorisée de gestion forestière des Belettes 16210
RIOUX-MARTIN,

LA PRÉFÈTE DE LA CHARENTE,
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu l'ordonnance n°2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires modifiée, notamment ses articles 37 à 42 ;

Vu le décret du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance n° 2044-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 janvier 1992 portant création de l'association syndicale autorisée de gestion forestière des Belettes 16210 RIOUX-MARTIN ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 août 2018, donnant délégation de signature à Madame Delphine BASA, secrétaire générale de la préfecture ;

Vu la délibération du 21 septembre 2018 de l'assemblée générale de l'association syndicale autorisée de gestion forestière des Belettes 16210 RIOUX- MARTIN par laquelle a été approuvée sa dissolution.

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

A R R Ê T E ,

ARTICLE 1^{er} : L'association syndicale autorisée de gestion forestière des Belettes 16210 RIOUX-MARTIN, créée par arrêté préfectoral du 17 janvier 1992 est dissoute.

ARTICLE 2 : La dévolution de l'actif et du passif est transférée à l'association syndicale libre de gestion forestière des Belettes 16210 RIOUX-MARTIN.

ARTICLE 3 : Les membres du comité syndical sont désignés en qualité de liquidateur.

ARTICLE 4 : Dans les deux mois à compter de la notification de la présente décision les recours suivants peuvent être introduits :

- un recours gracieux, adressé à Madame la Préfète de la Charente ;
- un recours hiérarchique, adressé à :
M. le Ministre de l'Intérieur – direction des libertés publiques et des affaires juridiques – 11, rue des Saussaies – 75800 Paris cedex 08 ;
- un recours contentieux, adressé au tribunal administratif de Poitiers ;

Ce recours juridictionnel doit être déposé au plus tard avant l'expiration du 2^e mois suivant la date de notification de la décision contestée (ou bien du 2^e mois suivant la date du rejet de votre recours gracieux ou hiérarchique).

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de la préfecture et le président de l'association syndicale autorisée de gestion forestière des belettes 16210 RIOUX-MARTIN, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au trésorier payeur général de la Charente et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angoulême, le 28 NOV. 2018

Pour la Préfète et par délégation
La secrétaire générale,


Delphine Balsa

Préfecture

16-2018-11-27-003

Arrêté portant nomination des conseillers techniques
départementaux en spéléologie



PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Cabinet de la préfète
Direction des sécurités
Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

Arrêté n°
portant nomination des conseillers techniques départementaux en spéléologie

La Préfète de la Charente
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
Vu l'arrêté du 26 novembre 2015 portant agrément national de sécurité civile pour la Fédération française de spéléologie ;
Vu l'arrêté du 5 avril 2018 portant modification de l'agrément national de sécurité civile pour la Fédération française de spéléologie ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 2015068-0016 du 9 mars 2015 portant nomination des conseillers techniques départementaux en spéléologie ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-SPELEO-001 du 12 décembre 2016 portant mise en application du plan ORSEC Spécialisé Spéléo-secours ;
Vu la convention nationale d'assistance technique entre le ministère de l'intérieur et l'association agréée de sécurité civile « Fédération Française de Spéléologie » du 14 janvier 2014 ;
Vu la convention départementale d'assistance technique en secours souterrain établie entre le comité départemental de spéléologie de la Charente et la préfecture de la Charente le 31 mars 2015 ;
Vu la proposition de la Fédération Française de Spéléologie en date du 29 septembre 2018 ;

Sur proposition du sous-préfet, directeur de cabinet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Olivier GERBAUD, demeurant « Les Fouilloux » - 16 110 BUNZAC, est nommé conseiller technique départemental en spéléologie (CTDS 16).

Article 2 : Sont nommés en qualité de conseiller technique départemental adjoint en spéléologie (CTDSA) :

- M. David BERGUIN ; « Les Landes » - 16380 CHAZELLES ;
- M. Dominique BERGUIN ; « Les Guesdons » - 16440 ROULLET-SAINT-ESTEPHE ;
- M. Eric HAGEGE, 4 chemin de la Baratte - 16400 PUYMOYEN.

Article 3 : L'arrêté préfectoral du 9 mars 2015 susvisé est abrogé.

Article 4 : Le directeur de cabinet de la préfète, le directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours et le chef du service interministériel de défense et de protection civiles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

A Angoulême, le 27 NOV. 2018

Pour la préfète et par délégation,
Le Sous-Préfet,
Directeur de cabinet.

L. Lagarde.

Lionel LAGARDE

Préfecture

16-2018-11-21-004

Avis d'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au
grade d'ouvrier principal de 2ème classe de la fonction
publique hospitalière



Centre Hospitalier de La Rochefoucauld
Place du Champ de Foire
16110 LA ROCHEFOUCAULD

Décision n° 2018/0388

**Annule et remplace le précédent concours interne sur titres d'OP 2^{ème} classe
publié le 18 octobre 2018**

**AVIS D'OUVERTURE D'UN EXAMEN PROFESSIONNEL
POUR L'ACCES AU GRADE**

**D'OUVRIER PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE**

Le Directeur du Centre Hospitalier de La Rochefoucauld ;
Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le Décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;
Vu le Décret n° 2016-1705 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des personnels de la filière ouvrière et technique de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

DECIDE

Article 1 : Un examen professionnel est ouvert au Centre Hospitalier 16110 LA ROCHEFOUCAULD afin de pourvoir **1 poste d'Ouvrier principal de 2^{ème} classe.**

Article 2 : Cet examen professionnel est ouvert aux agents fonctionnaires relevant du grade d'Agent d'Entretien Qualifié, échelle C1, ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans leur grade ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emploi de la catégorie C ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emploi d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Article 3 : Le dossier de candidature devra comporter :

- une lettre de candidature motivée manuscrite faisant référence au présent avis d'examen professionnel
- un curriculum vitae détaillé incluant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés

Article 4 : L'examen des dossiers de candidature sera confié à une commission, composée d'au moins trois membres, dont l'un sera extérieur à l'établissement. Au terme de l'examen de l'ensemble des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessous, la commission procède à la sélection des candidats et convoque pour un entretien ceux dont elle a retenu la candidature.

Article 5 : Les demandes d'admissions à concourir doivent parvenir **au plus tard le 25 janvier 2019 (le cachet de la poste faisant foi)** à Madame la Directrice Déléguée - Centre Hospitalier - Place du Champ de Foire – BP 70079-16110 LA ROCHEFOUCAULD.

Place du Champ de Foire – 16110 LA ROCHEFOUCAULD – Tel : 05 45 67 54 00 – Fax : 05 45 67 54 06

Article 6 : La publication de la présente décision sera diffusée par affichage dans les locaux de l'établissement, par voie électronique sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé ainsi que dans ceux de la préfecture du département.

Article 7 : Le présent avis peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé par courrier à la Directrice déléguée de l'établissement dans un délai de deux mois à compter de la date de notification. Il peut également faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers - 15 rue Blossac - 86000 POITIERS, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification de l'avis ou de la réponse négative au recours gracieux susvisé.

Fait à La Rochefoucauld, le 21 novembre 2018

Pour le Directeur et par délégation,

*Pour le directeur
et par délégation*
La directrice déléguée
du site de La Rochefoucauld
Stephanie PLAS

Préfecture

16-2018-11-16-001

Décision n° 2018-62 portant délégation de signature -
Direction des affaires financières, du contrôle de gestion,
de la contractualisation et des affaires juridiques - Centres
hospitaliers d'Angoulême, de Ruffec, de La Rochefoucauld
et EHPAD d'Aigre.

DECISION N° 2018/62
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES, DU CONTRÔLE DE GESTION, DE LA CONTRACTUALISATION ET
DES AFFAIRES JURIDIQUES

**Le Directeur du centre hospitalier d'Angoulême, du centre hospitalier de Ruffec
du centre hospitalier de La Rochefoucauld et de l'EHPAD Habrioux d'Aigre**

- Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1, L. 6143-7 et D. 6143-33 à D. 6143-35,
- Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- Vu le décret n°2009-1765 du 30 septembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,
- Vu la convention de direction commune signée le 21 septembre 2017 entre le centre hospitalier d'Angoulême, le centre hospitalier de Ruffec, le centre hospitalier de La Rochefoucauld et l'EHPAD Habrioux d'Aigre,
- Vu l'arrêté pris par Madame la Directrice Générale du centre national de gestion, daté du 16 novembre 2017, nommant Monsieur Hervé LÉON en qualité de directeur dans le cadre de la direction commune des centres hospitaliers d'Angoulême, de La Rochefoucauld, de Ruffec et de l'EHPAD Habrioux d'Aigre,
- Vu l'arrêté pris par Madame la Directrice Générale du centre national de gestion, daté du 16 novembre 2017, nommant Madame Sandrine AUFAURE en qualité de directrice adjointe dans le cadre de la direction commune des centres hospitaliers d'Angoulême, de La Rochefoucauld, de Ruffec et de l'EHPAD Habrioux d'Aigre,
- Vu l'arrêté pris par Madame la Directrice Générale du centre national de gestion, daté du 16 novembre 2017, nommant Madame Céline COSTERES-VOYER en qualité de directrice adjointe dans le cadre de la direction commune des centres hospitaliers d'Angoulême, de La Rochefoucauld, de Ruffec et de l'EHPAD Habrioux d'Aigre,
- Vu l'arrêté pris par Madame la Directrice Générale du centre national de gestion, daté du 16 novembre 2017, nommant Madame Marie-Christine DUPUY en qualité de directrice adjointe dans le cadre de la direction commune des centres hospitaliers d'Angoulême, de La Rochefoucauld, de Ruffec et de l'EHPAD Habrioux d'Aigre,
- Vu l'affectation de Monsieur Patrick DEVIENNE, attaché d'administration hospitalière au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Monsieur Cédric JULLIOT, attaché d'administration hospitalière au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Nathalie DENIS, cadre de santé au centre hospitalier d'Angoulême
- Vu l'affectation de Madame Nathalie DUMINY, responsable service clientèle au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Christine BONNEAU, adjoint des cadres hospitalier au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Sylvie ALESSANDRI, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Karine AUTESSIER, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Monsieur Franck SIMON, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Christine CACHOT, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Laure CAPOROSSI, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Isabelle CORREIA, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Assanatou DIABY, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Laureline FOUICHE, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Sarah FOUSSAC, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Isabelle FOUSSE, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Véronique GAUSSERAND, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Corinne HUNEAU, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Angélique JEAN-GILLES, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Stéphanie MARQUIS, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Céline MARTIN, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Mina NASSIRI, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Nathalie PINAULT, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Magali QUICHAUD, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Samia RAHMOUNI, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Catherine REY, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Céline RICHARD, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Catherine SOULLARD, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Nadine VIROLLAUD, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Sophie BENNATI, agent des services hospitaliers qualifié au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Élise COUSIN, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,
- Vu l'affectation de Madame Isabelle BARRIERE, adjoint administratif au centre hospitalier d'Angoulême,

- Vu l'arrêté pris par Madame la Directrice Générale du centre national de gestion, daté du 16 novembre 2017, nommant Monsieur Charly MARGERIN en qualité de directeur adjoint dans le cadre de la direction commune des centres hospitaliers d'Angoulême, de La Rochefoucauld, de Ruffec et de l'EHPAD Habrioux d'Aigre,
- Vu l'affectation de Madame Elodie DECHAMBE, attachée d'administration hospitalière au centre hospitalier de Ruffec,
- Vu l'arrêté pris par Madame la Directrice Générale du centre national de gestion, daté du 16 novembre 2017, nommant Madame Stéphanie PLAS en qualité de directrice adjointe dans le cadre de la direction commune des centres hospitaliers d'Angoulême, de La Rochefoucauld, de Ruffec et de l'EHPAD Habrioux d'Aigre,
- Vu l'arrêté pris par Madame la Directrice Générale du centre national de gestion, daté du 16 novembre 2017, nommant Madame Sylvie PICAUD en qualité de directrice des soins, coordinatrice générale des soins dans le cadre de la convention de direction commune des centres hospitaliers d'Angoulême, de La Rochefoucauld, de Ruffec et de l'EHPAD Habrioux d'Aigre,
- Vu la convention de mise à disposition de Madame Françoise BAPTISTE, attachée d'administration hospitalière au centre hospitalier d'Angoulême, au centre hospitalier de La Rochefoucauld à compter du 1^{er} juillet 2018,
- Vu l'arrêté pris par Madame la Directrice Générale du centre national de gestion, daté du 16 novembre 2017, nommant Madame Nathalie CHADEFFAUD, en qualité de Directrice des soins dans le cadre de la convention de direction commune des centres hospitaliers d'Angoulême, de La Rochefoucauld, de Ruffec et de l'EHPAD Habrioux d'Aigre,
- Vu l'arrêté pris par Madame la Directrice Générale du centre national de gestion, daté du 16 novembre 2017, nommant Madame Laurence DUCOURET en qualité de directrice adjointe dans le cadre de la direction commune des centres hospitaliers d'Angoulême, de La Rochefoucauld, de Ruffec et de l'EHPAD Habrioux d'Aigre,

Décide

ARTICLE 1 : Direction transversale des affaires financières, du contrôle de gestion, de la contractualisation et des affaires juridiques

Une délégation de signature permanente est donnée à Madame Sandrine AUFAURE, directrice adjointe, chargée des affaires financières, du contrôle de gestion, de la contractualisation et des affaires juridiques, pour signer en lieu et place du chef d'établissement pour les établissements de la direction commune :

- 1.1 les décisions concernant la gestion courante des affaires financières et du contrôle de gestion
- 1.2 Les documents liés à la fonction d'ordonnateur pour les recettes et les dépenses (à l'exception des emprunts relatifs aux opérations d'investissement)
- 1.3 Les décisions concernant la gestion courante du secteur clientèle (comprenant les demandes de transports de corps avant mise en bière)
- 1.4 les décisions concernant la gestion courante de la contractualisation
- 1.5 les décisions concernant les affaires juridiques, et notamment :
 - les dépôts de plainte pour le compte et au nom de l'établissement auprès des forces de sécurité de l'État faisant suite notamment à des actes de violence commis à l'encontre des personnels de l'établissement dans l'exercice de leurs missions ainsi que pour toute dégradation, vol de biens affectés ou non à l'utilité publique ;
 - la réception des avis à victime et des significations de jugement par voie d'huissier dans le cadre de procédures judiciaires dans lesquelles l'établissement est partie ;
 - la réception et réponse aux réquisitions à personne émises par les forces de sécurité de l'État, soit impersonnellement à l'adresse du directeur général soit à l'adresse de la personne morale publique.

ARTICLE 2 : Centre hospitalier d'Angoulême

- 2.1 En l'absence de Madame Sandrine AUFAURE, la délégation précisée à l'article 1 est attribuée, pour le centre hospitalier d'Angoulême, à Madame COSTERES-VOYER, directrice des ressources humaines et des relations sociales, puis à Madame Marie-Christine DUPUY, directrice du système d'information du GHT, du dossier patient et de la communication.
- 2.2 Une délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Cédric JULLIOT et Monsieur Patrick DEVIENNE, attachés d'administration hospitalière du pôle « personnes âgées », pour signer en lieu et place du chef d'établissement la délégation précisée à l'article 1.2 pour les titres de recettes du pôle personne âgée (bordereaux de titres de recettes de facturation des EHPAD).
- 2.3 Des délégations de signature permanentes sont données à Madame Nathalie DUMINY, responsable du service clientèle, et Madame Christine BONNEAU, adjoint des cadres hospitaliers au service de la clientèle, pour signer en lieu et place du chef d'établissement pour le centre hospitalier d'Angoulême :

- Toute correspondance interne et/ou externe relative à la gestion administrative des dossiers patients, et à la gestion de réclamations concernant les factures
- Toute correspondance interne relative à l'envoi et au suivi de l'activité, et au suivi des enquêtes afférents à la clientèle
- Toute attestation de paiement ou attestation spécifique pour prouver une prise en charge par l'établissement
- Toute copie certifiée conforme de facture

2.3.1 Des délégations de signature permanentes sont données à Mesdames Sylvie ALESSANDRI, Karine AUTESSIER, Franck SIMON, Christine CACHOT, Laure CAPOROSSI, Isabelle CORREIA, Assanatou DIABY, Laureline FOUCHE, Sarah FOUSSAC, Isabelle FOUSSE, Véronique GAUSSERAND, Corinne HUNEAU, Angélique JEAN-GILLES, Stéphanie MARQUIS, Céline MARTIN, Mina NASSIRI, Nathalie PINAULT, Magali QUICHAUD, Samia RAHMOUNI, Catherine REY, Céline RICHARD, Catherine SOULLARD et Nadine VIROLLAUD, adjoints administratifs au service de la clientèle, et Madame Sophie BENNATI, agent des service hospitaliers qualifié au service de la clientèle, pour signer en lieu et place du chef d'établissement pour le centre hospitalier d'Angoulême :

- Toute demande de renseignements adressée aux patients pour compléter leurs dossiers administratifs
- Tous courriers de relance d'impayés auprès des organismes d'assurance maladie et des patients.

2.3.2 Des délégations de signature permanentes sont données à Mesdames Sylvie ALESSANDRI, Franck SIMON et Céline RICHARD, adjoints administratifs au service de la clientèle, pour signer en lieu et place du chef d'établissement pour le centre hospitalier d'Angoulême :

- Tous les bordereaux de transmission de feuilles de soins aux organismes d'assurance maladie
- Tous les bordereaux de transmission d'activité aux praticiens ayant une activité dite « libérale »
- Tous courriers de relance d'impayés auprès des organismes d'assurance maladie et des patients.

2.3.3 Des délégations de signature sont données dans le cadre du dépôt mortuaire :

- Madame Nathalie DENIS, cadre de santé affecté au dépôt mortuaire, est autorisé à signer en lieu et place du chef d'établissement pour le centre hospitalier d'Angoulême, les demandes de transport de corps avant mise en bière.
- En l'absence du cadre de santé affecté au dépôt mortuaire, la délégation précisée ci-dessus est attribuée aux agents du service de la clientèle : Mesdames Nathalie DUMINY, responsable du service clientèle, Christine BONNEAU, adjoint des cadres hospitaliers au service de la clientèle, Laure CAPOROSSI, Stéphanie MARQUIS et Véronique GAUSSERAND, adjoints administratifs au service de la clientèle.

2.4 Des délégations de signature permanentes sont données à Mesdames Elise COUSIN et Isabelle BARRIERE, adjoints administratifs chargés des affaires juridiques, pour signer en lieu et place du chef d'établissement pour le centre hospitalier d'Angoulême :

- Les courriers suite à une plainte d'utilisateur via la CRCI ou via le Tribunal administratif : Le courrier CRCI et/ou TA à l'assureur (signature électronique) ; la copie du courrier ou le courriel d'information de la plainte auprès du chef de service concerné, le courrier de demande de copie du dossier patient auprès du secrétariat du service concerné pour envoi ultérieur à l'assureur et aux experts désignés.
- les actes de saisie des dossiers médicaux des patients à la demande de la justice.

ARTICLE 3 : Centre hospitalier de Ruffec

3.1 En l'absence de Madame Sandrine AUFAURE, la délégation précisée à l'article 1 est attribuée, pour le centre hospitalier de Ruffec, à Monsieur Charly MARGERIN, directeur délégué du centre hospitalier de Ruffec.

3.2 En l'absence de Monsieur Charly MARGERIN, une délégation de signature permanente est donnée à Madame Elodie DECHAMBE, attachée d'administration hospitalière chargé des finances, pour signer en lieu et place du chef d'établissement pour le centre hospitalier de Ruffec, les délégations précisées en articles 1.1, 1.2 et 1.3.

ARTICLE 4 : Centre hospitalier de La Rochefoucauld

4.1 En l'absence de Madame Sandrine AUFAURE, la délégation précisée à l'article 1 est attribuée, pour le centre hospitalier de La Rochefoucauld, à Madame Stéphanie PLAS, directrice déléguée du centre hospitalier de La Rochefoucauld, puis à Madame Sylvie PICAUD, coordonnatrice générale des soins.

4.2 En l'absence de Madame Stéphanie PLAS, une délégation de signature est donnée à Madame Françoise BAPTISTE, attachée d'administration hospitalière, pour signer en lieu et place du chef d'établissement pour le centre hospitalier de La Rochefoucauld, les délégations précisées en articles 1.1, 1.2 et 1.3.

ARTICLE 5 : EHPAD Habrioux d'Aigre

5.1 En l'absence de Madame Sandrine AUFAURE, la délégation précisée à l'article 1 est attribuée, pour l'EHPAD Habrioux d'Aigre, à Madame Nathalie CHADEFPAUD, directrice déléguée de l'EHPAD Habrioux d'Aigre, puis à Madame Laurence DUCOURET, directrice du pôle gérontologique.

5.2 Les délégations de signature attribuées dans le cadre des dossiers d'admission de résidents et transports de corps avant mise en bière, sont précisées dans la décision de délégation de signature de la direction de la politique gérontologique.

ARTICLE 6 : Dispositions communes

Les signatures et paraphe des délégataires mentionnés dans la présente décision sont joints en annexe, et valent notification des intéressés.

La signature de chacun des signataires mentionnés dans la présente décision doit être précédée de la mention « Pour le directeur et par délégation ».

ARTICLE 7 : Communication de la présente décision

La présente décision est communiquée :

- aux délégataires mentionnées dans la présente décision
- aux conseils de surveillance des centres hospitaliers d'Angoulême, de Ruffec et de La Rochefoucauld, et au conseil d'administration de l'EHPAD Habrioux d'Aigre
- aux receveurs des finances publiques des établissements de la direction commune
- sur le site Intranet des établissements de la direction commune
- aux directions transversales de la direction commune
- à la direction déléguée du centre hospitalier de Ruffec
- à la direction déléguée du centre hospitalier de La Rochefoucauld
- à la direction déléguée de l'EHPAD Habrioux d'Aigre.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Charente en application des articles D 6143-35 et R 6143-38 du code de la santé publique.

L'original de la présente décision est classé au registre des décisions (Direction des affaires générales et de la stratégie territoriale).

ARTICLE 8 : Prise d'effet

La présente délégation prend effet au 1^{er} août 2018. Elle annule et remplace la précédente décision référencée 2018/31.

ARTICLE 9 : Recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Angoulême, le 16 novembre 2018

Le Directeur Général,

Hervé LEON

Préfecture

16-2018-11-26-001

décision n° 2018-63 - portant délégation de signature - Le
Directeur du centre Hospitalier d'Angoulême

DECISION N° 2018/63 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

Le Directeur du centre hospitalier d'Angoulême

- Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6141-1, L. 6143-7 et D. 6143-33 à D. 6143-35,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,
- Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- Vu le décret n°2009-1765 du 30 septembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé,
- Vu la convention de direction commune signée le 21 septembre 2017 entre le centre hospitalier d'Angoulême, le centre hospitalier de Ruffec, le centre hospitalier de La Rochefoucauld et l'EHPAD Habrioux d'Aigre,
- Vu l'arrêté pris par Madame la Directrice Générale du centre national de gestion, daté du 16 novembre 2017, nommant Monsieur Hervé LÉON en qualité de directeur dans le cadre de la direction commune des centres hospitaliers d'Angoulême, de La Rochefoucauld, de Ruffec et de l'EHPAD Habrioux d'Aigre,
- Vu l'arrêté pris par Madame la Directrice Générale du centre national de gestion, daté du 16 novembre 2017, nommant Madame Nathalie CHADEFPAUD, en qualité de Directrice des soins dans le cadre de la convention de direction commune des centres hospitaliers d'Angoulême, de La Rochefoucauld, de Ruffec et de l'EHPAD Habrioux d'Aigre,

Décide

ARTICLE 1 :

Une délégation de signature est donnée à Madame Nathalie CHADEFPAUD, Directrice des soins et Directrice déléguée de l'EHPAD Habrioux d'Aigre, pour signer en lieu et place du chef d'établissement, les actes notariés correspondants à l'achat d'un terrain (parcelle AH850, 79 centiares d'un montant de 1000,00 euros) au profit de Monsieur Thierry SYLVESTRE (domicilié Chantereine - 16140 ORADOUR)

ARTICLE 2 : Dispositions communes

Les signatures et paraphes du délégataire mentionné en article 1 sont joints en annexe, et valent notification de l'intéressé.

La signature du délégataire mentionné en article 1 doit être précédée de la mention « Pour le directeur et par délégation ».

ARTICLE 3 : Communication de la présente décision

La présente décision est communiquée :

- au délégataire mentionné en article 1 de la présente décision
- au notaire chargé de la vente du terrain référencé en article 1 de la présente décision (un exemplaire original)
- au conseil d'administration de l'Ehpad Habrioux d'Aigre
- sur le site Intranet de l'Ehpad Habrioux d'Aigre
- à la direction déléguée de l'Ehpad Habrioux d'Aigre
- à la direction des affaires logistiques, des achats et du développement durable.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Charente en application des articles D 6143-35 et R 6143-38 du code de la santé publique.

L'original de la présente décision est classé au registre des décisions (Direction des affaires générales et de la stratégie territoriale).

ARTICLE 4 : Prise d'effet

La présente délégation prend effet au 26 novembre 2018.

ARTICLE 5 : Recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Angoulême, le 26 novembre 2018



Le Directeur Général,

Hervé LEON

UD DIRECCTE

16-2018-11-21-002

Arrêté d'agrément SAP815104609

SENIOR SERVICES A DOMICILE



PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

*DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE
NOUVELLE-AQUITAINE
UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE CHARENTE*

**Arrêté portant agrément
d'un organisme de services à la personne
N° SAP815104609
N° SIREN 815104609**

Vu le code du travail, notamment ses articles L.7232-1, R.7232-1 à R.7232-11 et D.7231-1;

Vu le cahier des charges prévu à l'article R.7232-6 du code du travail;

Vu la demande d'agrément présentée le 19 janvier 2017, déclarée complète le 25 septembre 2018, par Madame Alice ADIBET en qualité de Présidente;

La Préfète de la Charente

Arrête :

Article 1^{er}

L'agrément de l'organisme **SENIOR SERVICES A DOMICILE**, dont l'établissement principal est situé **15 Boulevard de Bury 16000 ANGOULEME** est accordé pour une durée de **cinq ans** à compter du **21 novembre 2018**.

La demande de renouvellement devra être déposée dans les conditions fixées par l'article R.7232-8 et, au plus tard, trois mois avant la fin de cet agrément.

Article 2

Cet agrément couvre les activités selon le mode d'intervention indiqué et les départements suivants :

- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes âgées (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) (uniquement en mode mandataire) - (16)
- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) , y compris les enfants handicapés de plus de 3 ans (uniquement en mode mandataire) - (16)
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (uniquement en mode mandataire) - (16)
- Accompagnement hors domicile des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (promenades, aide mobilité et transports acte de la vie courante) (uniquement en mode mandataire) - (16).

Article 3

Si l'organisme envisage de fournir des activités autres que celles pour lesquelles il est agréé ou d'exercer ses activités sur un département autre que celui pour lequel il est agréé, il devra solliciter une modification préalable de son agrément.

Si l'organisme propose des activités de garde ou d'accompagnement d'enfant de moins de 3 ans, il devra solliciter une modification préalable de son agrément en cas de changement de mode d'intervention.

L'ouverture d'un nouvel établissement ou d'un nouveau local d'accueil dans un département pour lequel il est agréé devra également faire l'objet d'une information préalable auprès de l'unité départementale.

Article 4

Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-4 à R.7232-9 du code du travail.
- ne respecte pas les dispositions légales relatives à la santé et à la sécurité au travail,
- exerce d'autres activités que celles mentionnées dans le présent arrêté,
- ne transmet pas au préfet compétent les statistiques mentionnées à l'article R.7232-9 du code du travail.

Article 5

Cet agrément n'ouvre pas droit aux avantages fiscaux et sociaux fixés par l'article L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale. Conformément à l'article L.7232-1-1 du code du travail, pour ouvrir droit à ces dispositions, l'organisme doit se déclarer et n'exercer que les activités déclarées, à l'exclusion de toute autre (ou tenir une comptabilité séparée pour les organismes dispensés de cette condition par l'article L.7232-1-2).

Article 6

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Il peut, dans les deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DIRECCTE - unité départementale de Charente ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - direction générale des entreprises - mission des services à la personne, 6 rue Louise Weiss, 75703 Paris cedex 13.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification en saisissant Tribunal Administratif de Poitiers, Hôtel Gilbert 15 rue de Blossac BP 541 86035 POITIERS cédex.

En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.

Fait à Angoulême, le 21 novembre 2018

Pour la Préfète et par délégation,
P/La Directrice de l'Unité Départementale de la Charente
L'Adjoint chargé de l'emploi,



Jean-Michel LOUINEAU

UD DIRECCTE

16-2018-11-21-003

Récépissé de déclaration SAP815104609

SENIOR SERVICES A DOMICILE



PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

*DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE
NOUVELLE-AQUITAINE
UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE CHARENTE*

**Récépissé modificatif de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP815104609**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;

La Préfète de la Charente

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de Charente le 21 novembre 2018 par **Madame Alice ADIBET** en qualité de Présidente, pour l'organisme **SENIOR SERVICES A DOMICILE** dont l'établissement principal est situé **15 Boulevard de Bury - 16000 ANGOULEME** et enregistré sous le N° SAP815104609 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire et mandataire) :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Travaux de petit bricolage
- Soutien scolaire ou cours à domicile
- Soins d'esthétique à domicile des personnes dépendantes
- Préparation de repas à domicile (inclus le temps passé aux courses)
- Livraison de repas à domicile.
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé
- Livraison de courses à domicile
- Assistance informatique à domicile
- Soin et promenade d'animaux de compagnie pour personnes dépendantes (hors soins vétérinaires et toilettage)
- Maintenance et vigilance temporaires à domicile de la résidence principale et secondaire
- Assistance administrative à domicile
- Téléassistance et visioassistance
- Coordination et délivrance des services à la personne.

Activité(s) relevant de la déclaration et soumise(s) à agrément de l'État (mode mandataire) :

- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes âgées (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) (16)
- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) , y compris les enfants handicapés de plus de 3 ans (16)
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (16)
- Accompagnement hors domicile des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques

(promenades, aide mobilité et transports acte de la vie courante) (16).

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angoulême, le 21 novembre 2018

Pour la Préfète et par délégation,
P/La Directrice de l'Unité Départementale de la Charente
L'Adjoint chargé de l'emploi,



Jean-Michel LOUINEAU

UD DIRECCTE

16-2018-11-15-007

Récépissé de déclaration SAP839642485

DIAS Estelle

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

*DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE
NOUVELLE-AQUITAINE
UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE CHARENTE*

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP839642485**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;

La Préfète de Charente

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de Charente le 15 novembre 2018 par **Mademoiselle Estelle DIAS** en qualité de responsable, pour son entreprise dont l'établissement principal est situé **Apt 19, 159 rue de la Tourgarnier - 16000 ANGOULEME** et enregistré sous le N° SAP839642485 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé
- Livraison de courses à domicile
- Assistance informatique à domicile
- Soin et promenade d'animaux de compagnie pour personnes dépendantes (hors soins vétérinaires et toilettage)
- Assistance administrative à domicile
- Accompagnement des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) pour promenades, aide à la mobilité et transport, actes de la vie courante
- Assistance des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) (hors actes de soins relevant d'actes médicaux).

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angoulême, le 15 novembre 2018

Pour la Préfète et par délégation,
P/La Directrice de l'Unité Départementale de la Charente
L'Adjoint chargé de l'emploi,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned above the name.

Jean-Michel LOUINEAU